

Un aspect de la romanisation des campagnes. L'équipement d'un soldat romain du Braie et son contexte (Fontenay-sur-Vègre, Sarthe)

An aspect of the the romanisation of campaigns. The equipment of a soldier of Le Braie (Fontenay-sur-Vègre, Sarthe)

Ein Aspekt der Romanisierung im ländlichen Umfeld: Die Ausstattung eines römischen Soldatens von Le Braie (Fontenay-sur-Vègre, Sarthe)

Olivier Nillesse, David Cambou, Fabien Convertini et Anthony Ledauphin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rao/4046>

DOI : [10.4000/rao.4046](https://doi.org/10.4000/rao.4046)

ISSN : 1775-3732

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2017

Pagination : 211-240

ISBN : 978-2-7535-7540-0

ISSN : 0767-709X

Référence électronique

Olivier Nillesse, David Cambou, Fabien Convertini et Anthony Ledauphin, « Un aspect de la romanisation des campagnes. L'équipement d'un soldat romain du Braie et son contexte (Fontenay-sur-Vègre, Sarthe) », *Revue archéologique de l'Ouest* [En ligne], 34 | 2017, mis en ligne le 13 juin 2020, consulté le 25 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rao/4046> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rao.4046>

Un aspect de la romanisation des campagnes

L'équipement d'un soldat romain du Braie et son contexte (Fontenay-sur-Vègre, Sarthe)

An Aspect of the Romanisation of Campaigns
The Equipment of a Soldier of Le Braie (Fontenay-sur-Vègre, Sarthe)

Olivier NILLESSE^a, David CAMBOU^b, Fabien CONVERTINI^c et Anthony LEDAUPHIN^d

Résumé : La fouille préventive réalisée sur la commune de Fontenay-sur-Vègre dans la Sarthe a permis d'étudier deux systèmes d'enclos datés de la fin de La Tène et du début de l'Empire. Une fosse a livré les restes de l'équipement d'un probable auxiliaire des armées romaines. Cette découverte permet d'aborder le problème de la romanisation des campagnes.

Abstract: A preventive excavation carried out in the municipality of Fontenay-sur-Vègre in the Sarthe allowed us to study two enclosures dating to the Late Iron Age and the beginning of the Roman period. A pit containing the remains of a soldier's equipment perhaps an auxiliary of the roman armies sheds light on the romanisation of the campaigns.

Mots clés : enclos, La Tène D, époque augustéenne, armes, auxiliaire des armées romaines, romanisation.

Keywords: enclosures, late Iron Age, Augustan period, weapons, auxiliary of the roman armies, romanisation.

1. INTRODUCTION

Le site du Braie est localisé sur la commune de Fontenay-sur-Vègre dans la Sarthe (fig. 1). La fouille a été réalisée préalablement à la construction de la ligne à grande vitesse devant relier Rennes au Mans. L'opération a concerné près de 6 hectares. Elle a révélé des occupations de plusieurs périodes (Paléolithique, Néolithique final, époques mérovingiennes, carolingiennes, médiévales classiques et modernes : Nillesse *et al.*, 2014a), mais seules les principales et les mieux documentées appartenant à la fin de la période gauloise et au début de l'Empire font l'objet de cet article. L'étude des

deux habitats est présentée avant d'analyser l'armement d'un soldat déposé dans une fosse. Cette découverte inattendue dans un établissement que rien ne distingue d'autres petits établissements ruraux au statut modeste permet d'aborder certains aspects de la romanisation des campagnes.

2. LE SECOND ÂGE DU FER

La période gauloise (fig. 2) voit l'installation d'une structure funéraire (enclos 1). Elle est recoupée par le chemin A, antérieur à l'occupation d'époque romaine (enclos 3), le chemin B

^a INRAP Grand Ouest, UMR 6566 CReAAH. 3 route de Damvix, Bazoin, 85 420 DAMVIX.

^b INRAP Grand Est Sud, UMR 6298 ArTeHiS, 5 rue Fernand-Holweck, 21 000 DIJON.

^c INRAP Méditerranée, UMR 7269 LAMPEA. 561 rue E.-Lenoir, 30 900 NIMES.

^d INRAP Nord Picardie, UMR 8546 AOOrOc. 11 rue des Champs, ZI La Pilaterie, 59 650 VILLENEUVE-D'ASCQ.

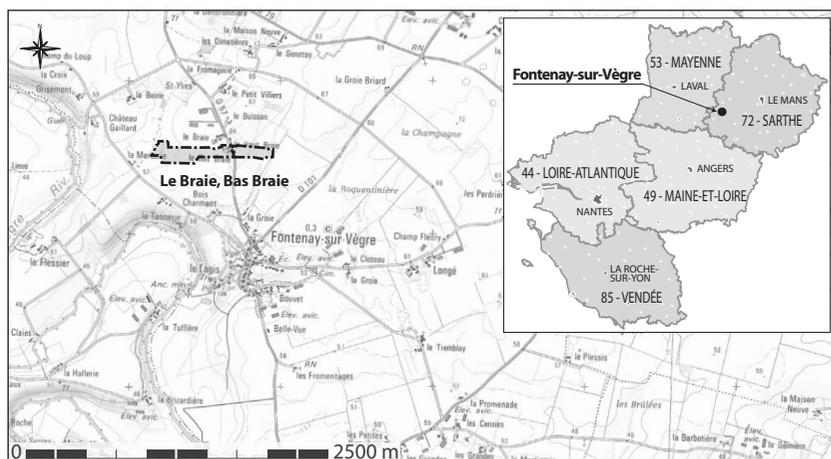


Figure 1 : Localisation du site du Braie (d'après carte IGN : ignmap.ign.fr).

Figure 1: Situation of the Braie site (after the Ordnance survey map: ignmap.ign.fr).

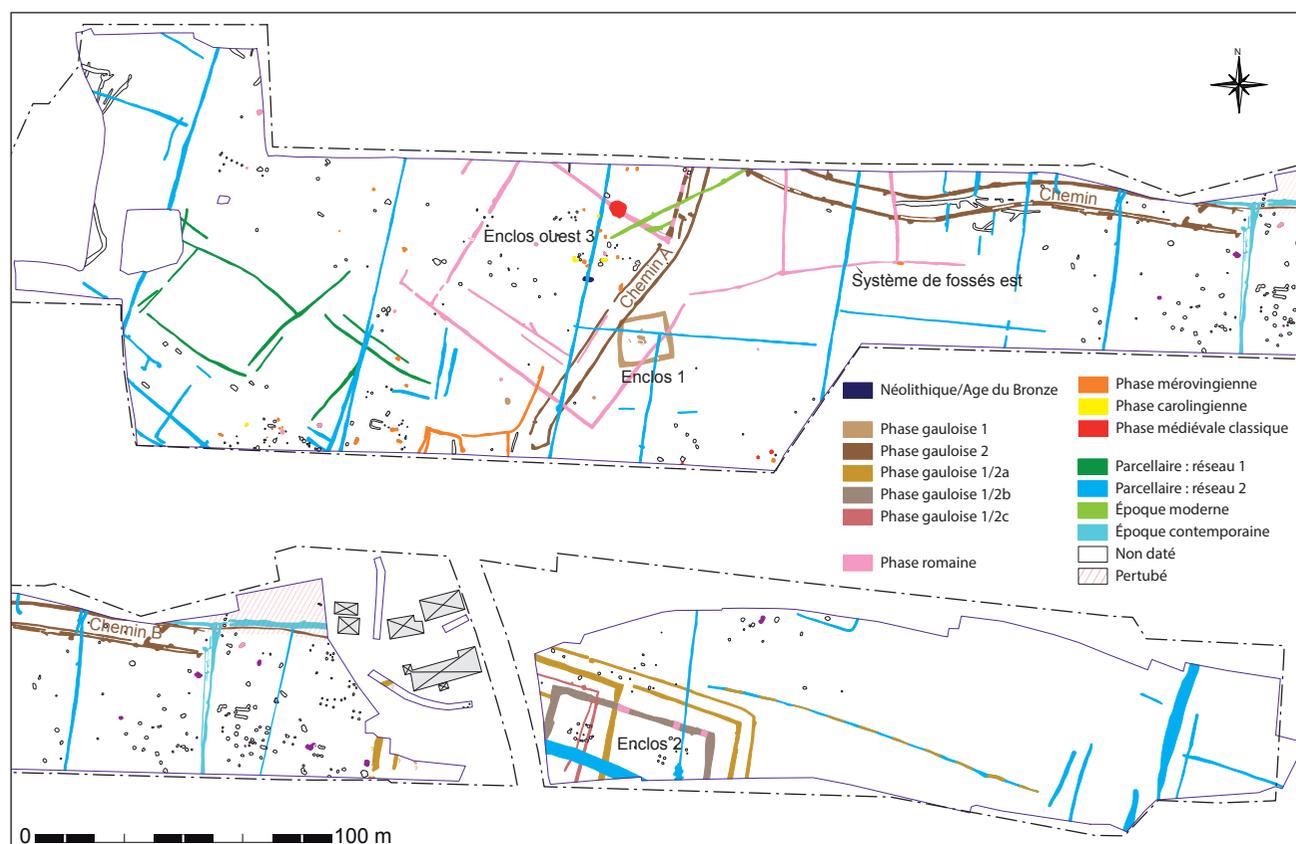


Figure 2 : Plan général de la fouille. DAO : J.-M. Bryand.

Figure 2: General layout of the excavation.

est probablement contemporain du premier. Un établissement rural (enclos 2) est également daté du second Âge du Fer.

Phase 1 : l'enclos funéraire 1

L'enclos 1 se situe au contact du chemin A et de l'enclos d'époque romaine 3 (fig. 3). La fouille de l'intersection 78 montre que le fossé 125 du chemin A coupe l'enclos 1. Au

niveau de l'intersection 45, le fossé 18 de l'enclos 3 coupe le fossé 126 du chemin A. L'enclos de forme quadrangulaire mesure plus de 18 m sur 16 m. Dans la fosse 589 installée dans le remplissage du fossé 25, 38 restes osseux humains brûlés pour un poids de 16 g ont été prélevés. Il s'agit du reste d'une incinération très érodée. L'enclos n'a livré que 29 tessons de céramique non tournée attribuables à La Tène D, sans plus de précision possible.

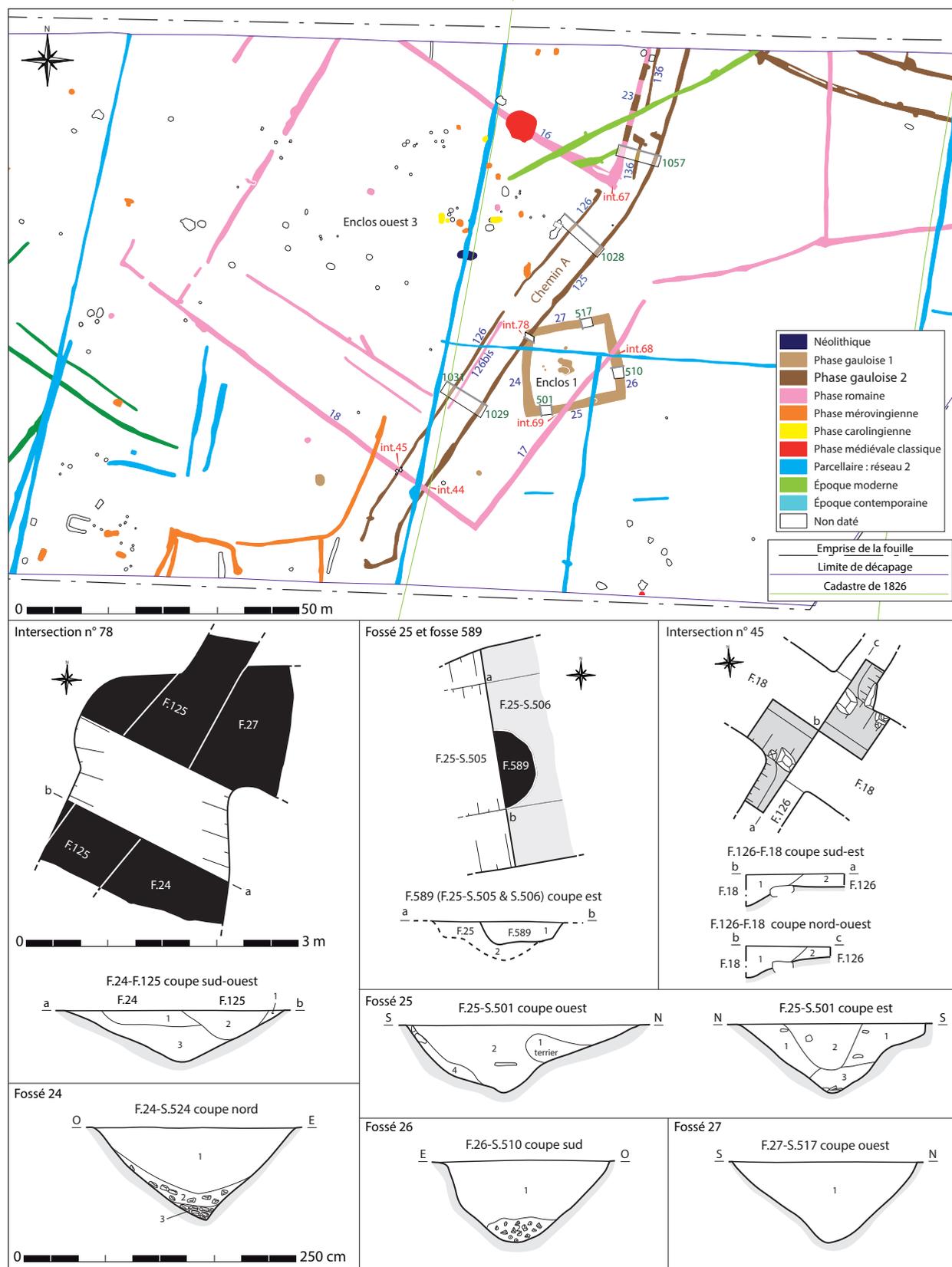


Figure 3 : Localisation de l'enclos funéraire 1 et du chemin A, intersections et coupes dans les fossés. DAO : J.-M. Bryand.
 Figure 3: Situation of the funerary monument and the track A, intersections and sections of the ditches.

Phase 2 : les chemins

Deux chemins (A et B), dont il subsiste les fossés bordiers ont été reconnus (fig. 2 à 5). Le chemin A est postérieur à l'enclos funéraire 1 et antérieur à l'établissement d'époque romaine 3 (intersection 78, fig. 3). Le nettoyage en plan ou la fouille des intersections 26, 27 et 32 (fig. 5) indique que le chemin B est antérieur au système de fossés fonctionnant à l'époque romaine (fossés 134, 135 et 138).

La datation des deux chemins repose surtout sur leur chronologie relative par rapport aux aménagements du début du Haut-Empire. Le chemin B a livré 8 tessons de céramique non tournée. L'attribution de la phase 2 à La Tène finale n'est donc qu'une proposition raisonnable.

Phase 1 ou 2 : un premier établissement rural, l'enclos 2

N'ayant pas de relations stratigraphiques avec les aménagements des phases 1 et 2, l'ensemble d'enclos 2 ne peut être rattaché à l'une ou l'autre, il est attribué à une phase « 1/2 » appartenant néanmoins à La Tène D. Il est composé de plusieurs systèmes de fossés et connaît plusieurs étapes dans sa construction.

Les enclos

- Phase 1/2a

La chronologie relative entre les enclos des phases 1/2a et 1/2b est établie au niveau des intersections 11 et 4 (fig. 6).

Le fossé 8 de la phase 1/2b coupe le fossé 6 de la phase 1/2a et le fossé 9 attribué à la phase 1/2a est sectionné par le fossé 7 de la phase 1/2b. Les fossés 1 à 4 n'ont pas de relations stratigraphiques avec les fossés 5 et 6. Néanmoins, pouvant structurer l'espace durant une période commune, ils sont attribués à cette phase. C'est également le cas pour les fossés 14, 15, 596 et 597 et peut-être F. 700 situés à l'ouest (fig. 6 et 7).

L'enclos interne

L'enclos interne est constitué des fossés 5 et 6 (fig. 6). Il est possible qu'il s'articule à l'ouest de la route actuelle sur le fossé 14, qui s'interrompt vers le sud et forme une entrée avec le fossé 15 situé en limite d'emprise. En prolongeant théoriquement le fossé 5 vers l'ouest jusqu'à son intersection avec un développement probable du fossé 14 vers le nord, l'on obtient des dimensions de 78 m d'est en ouest et de 51 m du nord au sud, soit à peu près 4 000 m². Si l'on considère que l'interruption entre les fossés 14 et 15 (fig. 7) correspond à une entrée centrée, l'enclos couvrirait 8 000 m².

L'enclos périphérique

Cet enclos est formé par les fossés 1 et 2, il est doublé par les creusements 3 et 4. L'ensemble n'a pas de relation stratigraphique avec les autres structures de l'établissement rural, mais il est attribué à la phase 1/2a, parce qu'il peut organiser l'espace de façon logique avec l'enclos interne.

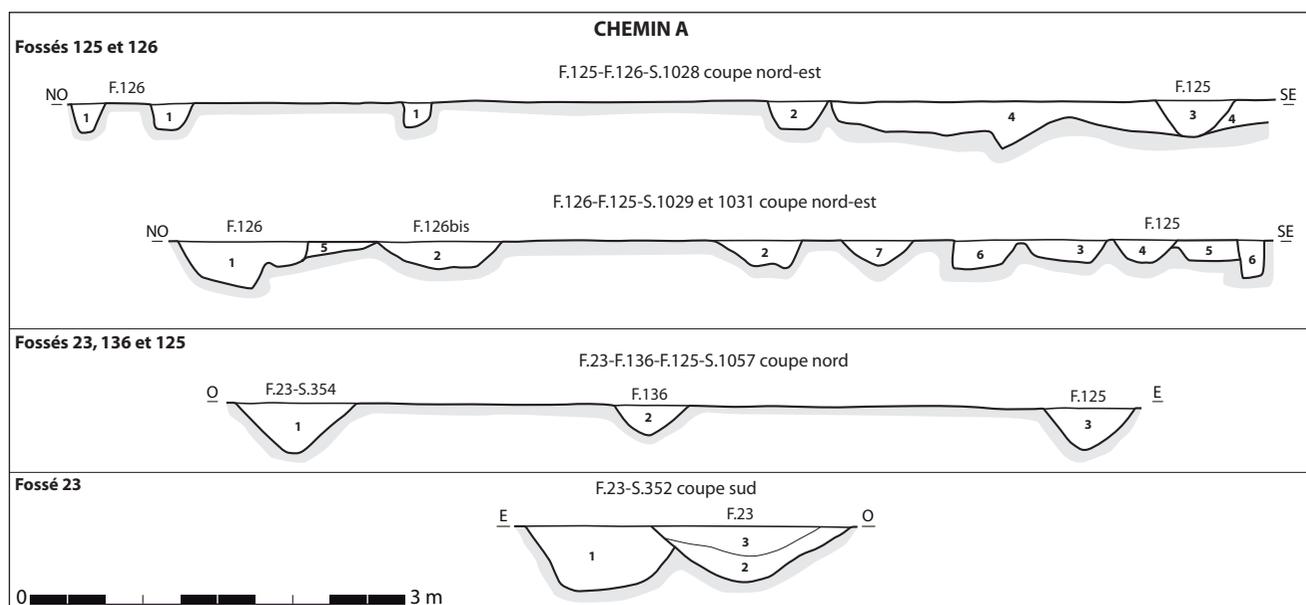


Figure 4 : Coupes dans les fossés du chemin A. DAO : J.-M. Bryand.

Figure 4: Sections of the track ditches.

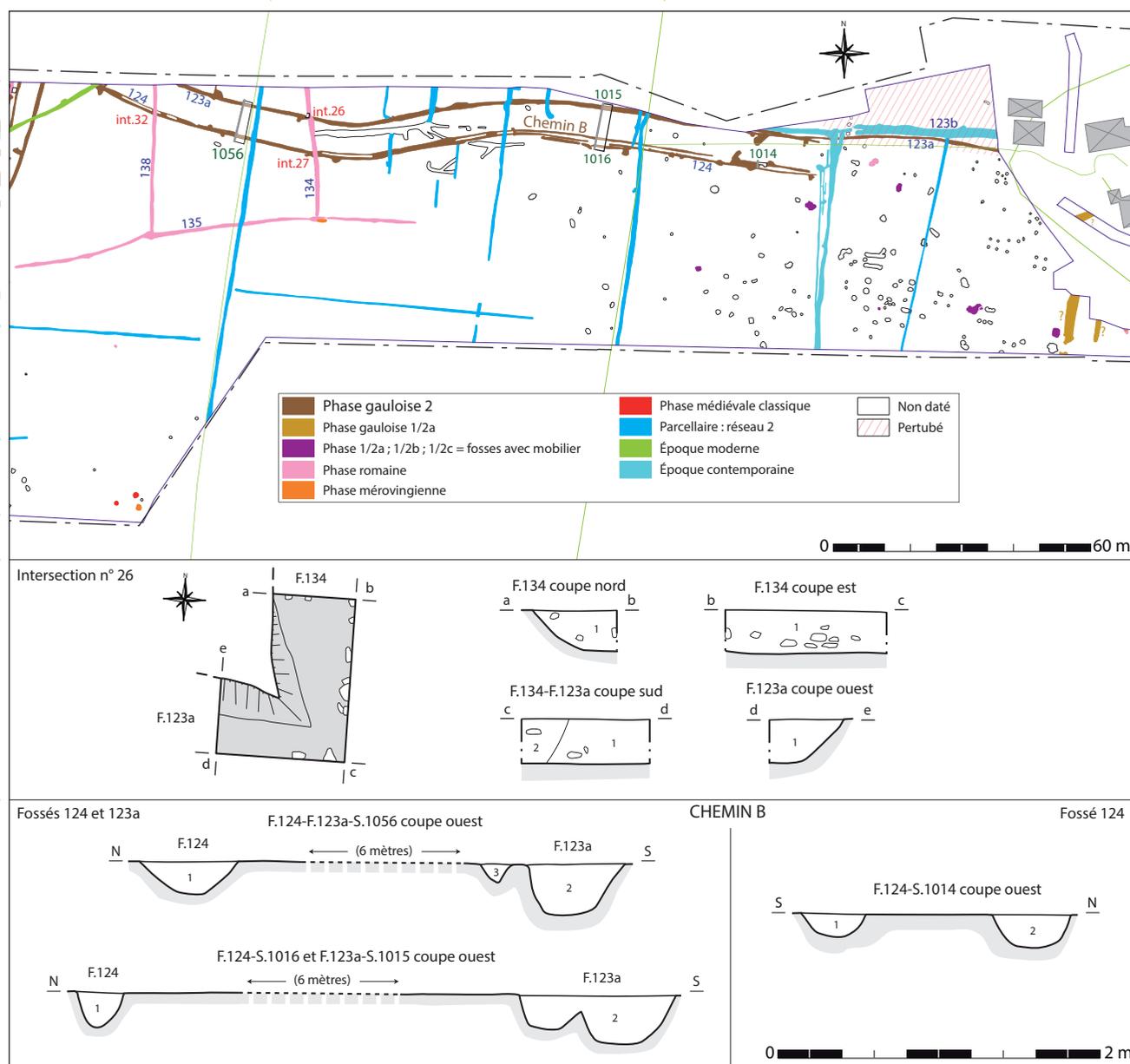


Figure 5 : Intersection et coupes dans les fossés du chemin B. DAO : J.-M. Bryand.

Figure 5: Intersection and sections of the ditches of track B.

Le fossé 102

Cette structure (fig. 6) n'est pas datée par du mobilier. Son orientation n'est ni éloignée de celle du cadastre de 1826, ni de celle des fossés de l'établissement gaulois. Il est possible qu'elle participe du fonctionnement des enclos, peut-être dès la phase 1/2a.

• Phase 1/2b

Les relations de l'enclos de la phase 1/2b avec les fossés de la phase 1/2c sont observables sur deux croisements de fossés.

Pour l'intersection n° 6 (fig. 8), on constate que les parois de F. 11 sont installées dans F. 8 de l'enclos interne de la phase 1/2b, ce qui est particulièrement visible sur le plan du sondage, mais par sur les coupes. La chronologie relative entre les fossés 12 et 8 (intersection n° 7 : fig. 8) n'a été observée qu'après un nettoyage en plan, elle montre que le petit fossé 12 est postérieur au fossé 8 de la phase 1/2b.

L'enclos de la phase 1/2b est constitué par les fossés 7, 8 et 13. Sa superficie ne peut être établie, mais on peut indiquer que si son plan est carré, elle atteint plus de 3 000 m².

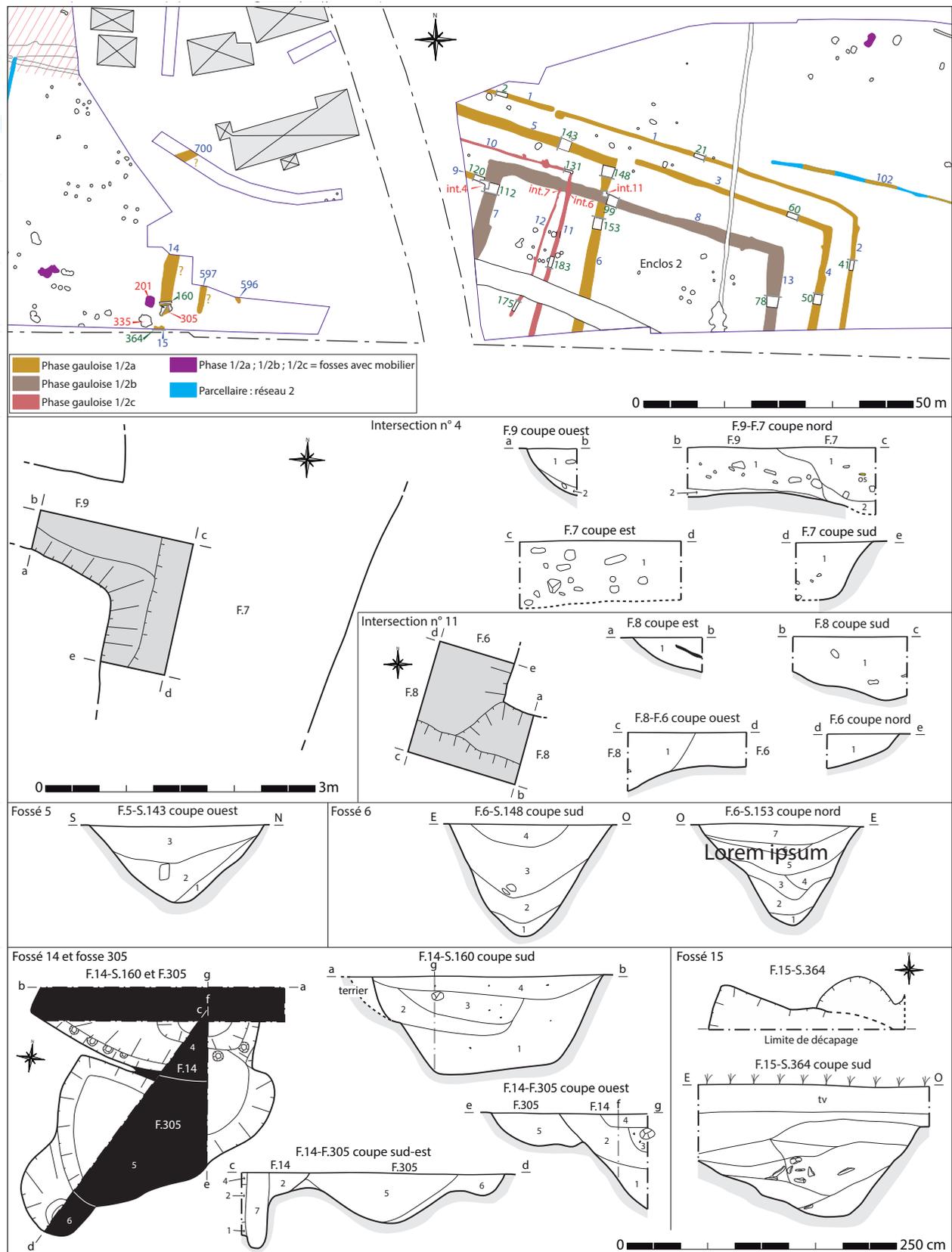


Figure 6 : Plan général de l'établissement rural d'époque gauloise 2, intersections et coupes dans les fossés, fosses. DAO : J.-M. Bryand.
 Figure 6: General layout of the rural establishment dating to the Late Iron Age 2, intersections and sections of the ditches and pits.

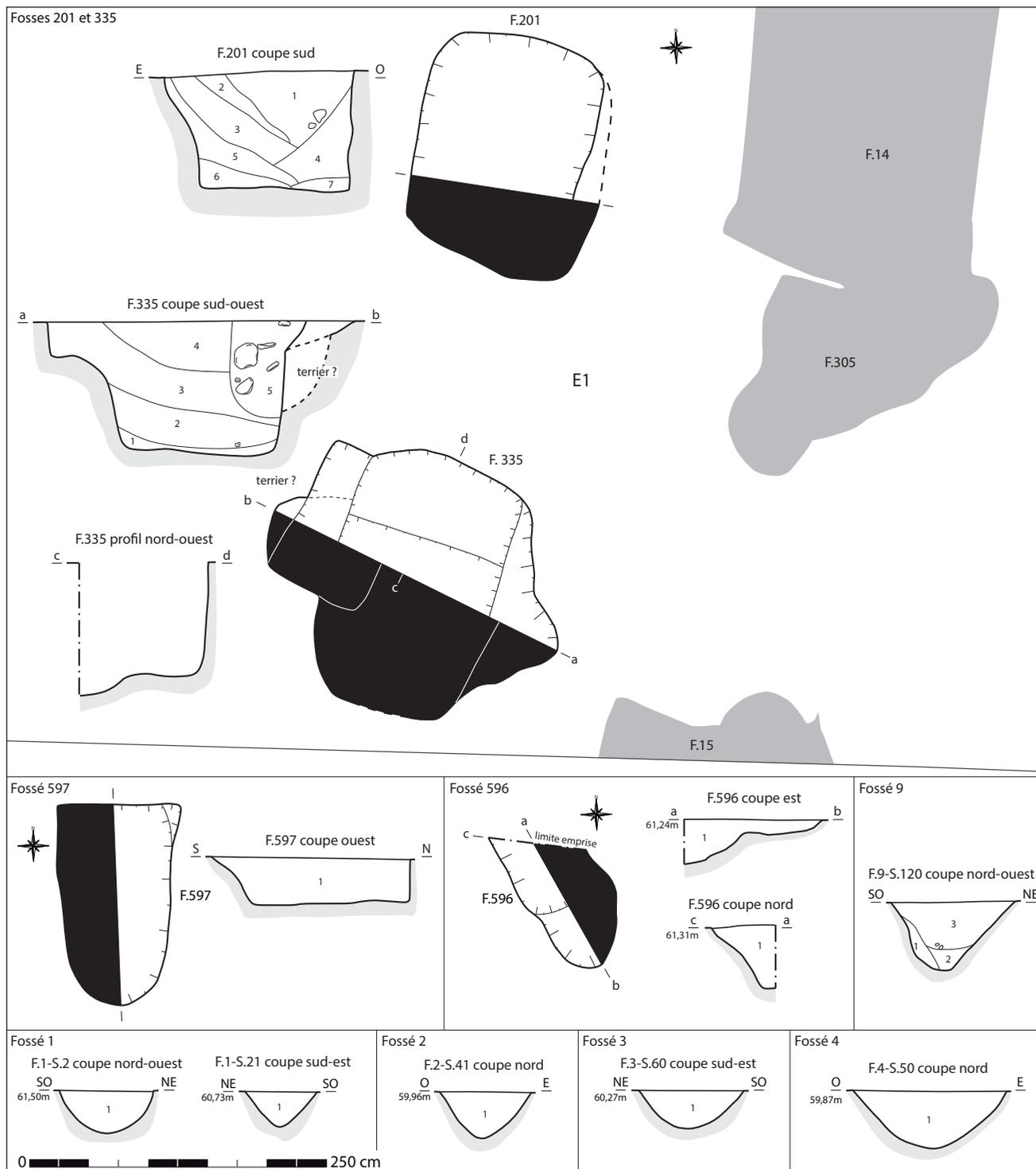


Figure 7 : Ensemble 1, coupes dans les fossés. DAO : J.-M. Bryand.

Figure 7: Ensemble 1, sections of the ditches.

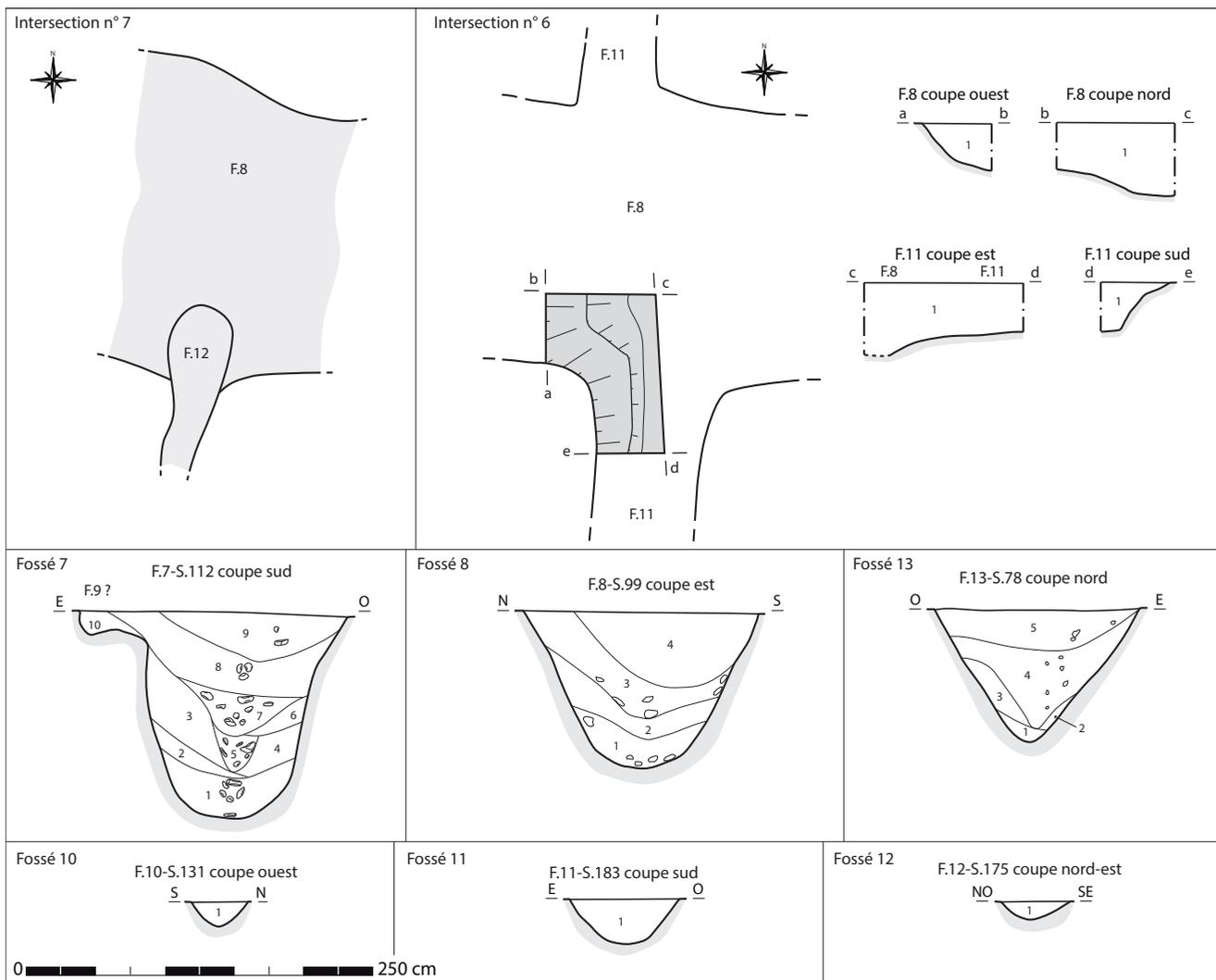


Figure 8 : Intersections et coupes dans les fossés. DAO : J.-M. Bryand.

Figure 8: Intersections and sections of the ditches.

• Phase 1/2c

Les fossés 10 et 11 semblent former l'angle d'un enclos dont on ne peut estimer la superficie. La branche 11 est doublée par le fossé 12 qui ne lui est pas strictement parallèle (figs. 6 et 8).

Les petites structures d'habitat

Faute d'éléments significatifs, les bâtiments (fig. 9 et 10) découverts dans les enclos ou à l'extérieur ne peuvent être attribués à l'une ou l'autre phase de construction de l'établissement.

À l'intérieur de l'établissement, l'ensemble 2 (fig. 9) d'une superficie de 2,90 m² correspond à un bâtiment annexe. L'ensemble 3 (fig. 10) est constitué de treize fosses, il est périlleux de proposer une hypothèse pour son plan. À l'extérieur, on relève six bâtiments à quatre poteaux (fig. 9). Pour

les ensembles 6 et 10, le quatrième poteau est restitué. Les surfaces couvertes varient de 3,80 m² à 7,60 m². Ce sont aussi des structures annexes dont la fonction est difficile à préciser. L'ensemble 12 (fig. 10) est constitué de sept creusements, ils sont de formes variables. Il peut s'agir à l'origine d'une structure à six poteaux renforcée par un support complémentaire (F. 345), elle couvre 9 m². L'écartement réduit entre les poteaux en fait une architecture robuste compatible avec une fonction de stockage aérien, un grenier. L'ensemble 13 (fig. 10) est constitué de deux creusements oblongs de 4,30 m et 4,75 m de long. La forme des deux longs creusements et leur fond plat permettent d'évoquer l'emplacement de sablières basses d'un bâtiment de 10 à 11 m². Ce type de structure a été également découvert aux Teuilles en Vendée (Nillesse *et al.*, 2000) à proximité d'une batterie de bâtiments à quatre ou six poteaux dans une zone interprétée

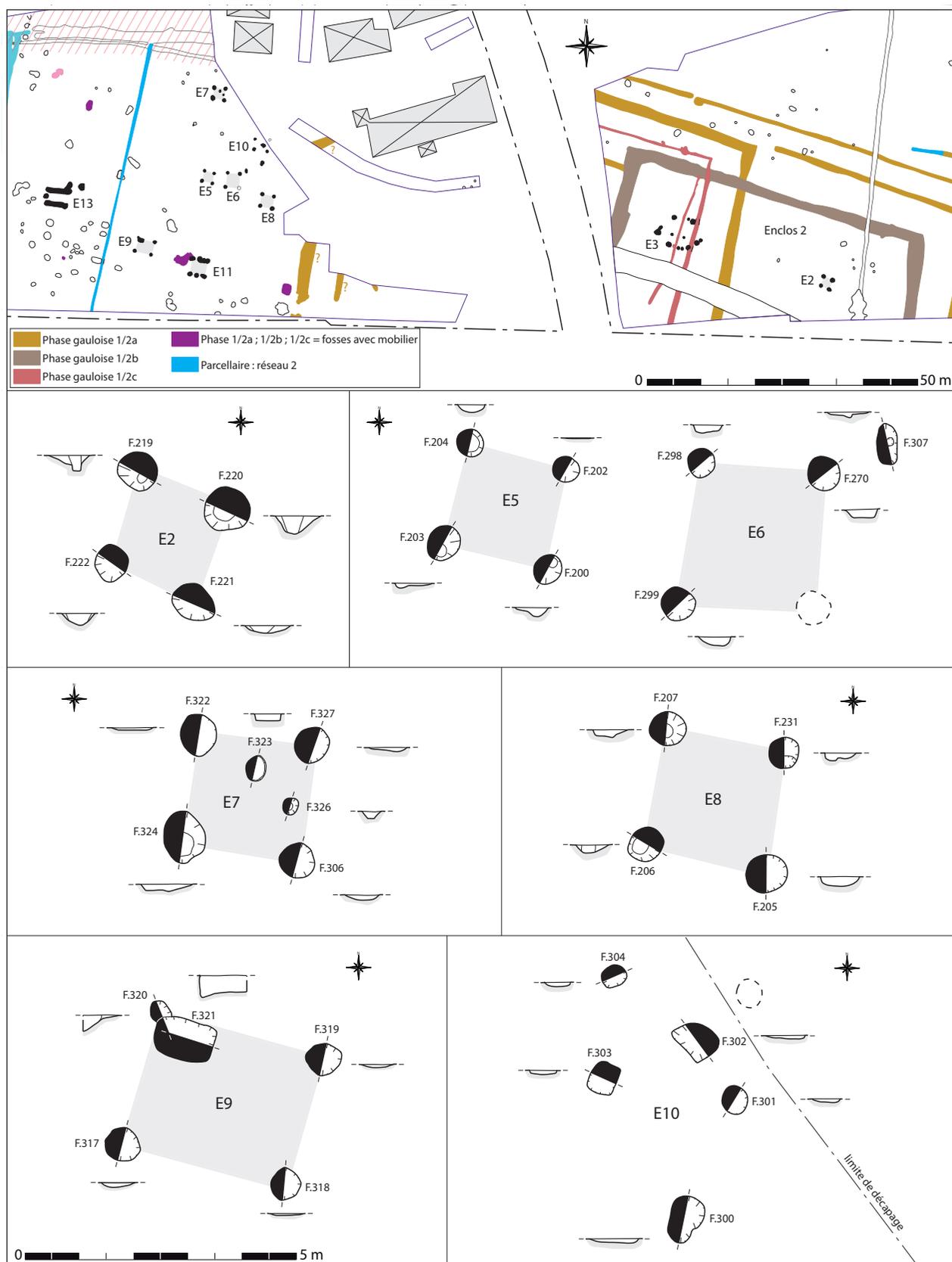


Figure 9 : Les bâtiments. DAO : J.-M. Bryand.

Figure 9: The buildings.

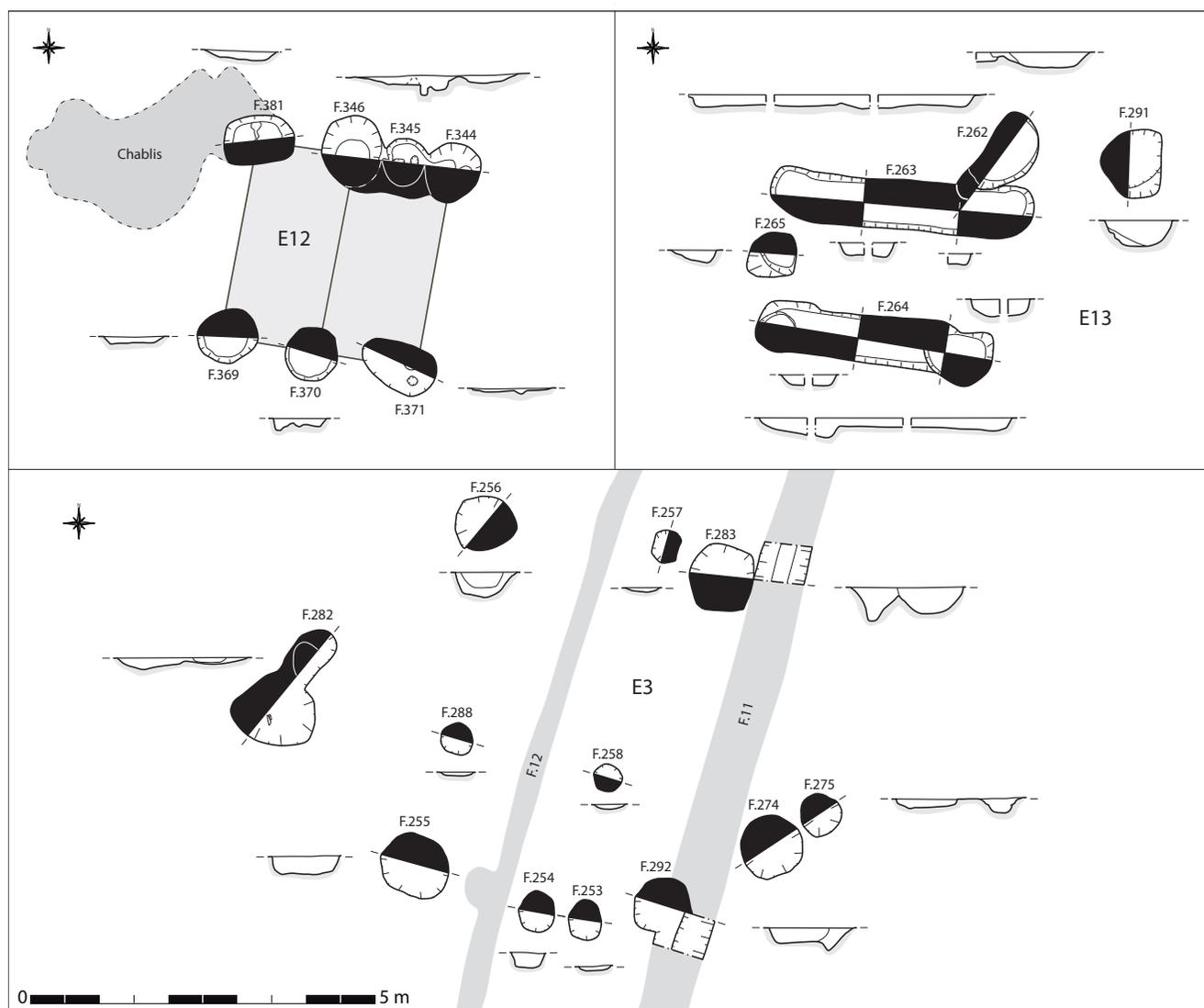


Figure 10 : Les bâtiments. DAO : J.-M. Bryand.

Figure 10: The buildings.

comme la partie agricole d'un établissement rural de La Tène D, la construction est considérée comme un grenier.

La céramique

• Analyse du corpus

La céramique est limitée quantitativement avec seulement 287 restes pour 19 NMI-bords.

Elle présente un vase à cannelure labiale interne (fig. 11, n° 1). Elle est étroite comme c'est le cas dans les ensembles laténiens les plus tardifs (Daire, 1992 ; Menez, 1996). La carte de distribution de ce caractère morphologique établie par M.-Y. Daire montre qu'il s'agit d'un trait culturel armoricain fort. À un échelon plus local, le corpus de Braie contient le bol mayennais (fig. 11, n° 7). Les autres formes (fig. 11, n° 3 à 6) sont des écuelles à profil en « S ».

Les éléments de datations sont faibles. En l'absence de profils complexes ou de cannelures labiales larges, la morphologie générale des vases ne rappelle pas La Tène C. L'exemplaire mouluré (fig. 11, n° 15) peut se comparer à des productions de La Tène D2, comme les vases à baguette de La Tène D2 que l'on trouve au Grand Aunay à Yvré-l'Évêque dans la Sarthe (Vacher et Bernard, 2003), mais leur origine est à chercher à La Tène D1. Un seul reste d'amphore est reconnu (fig. 12). Il s'agit d'un col à lèvre courte (27 mm) et inclinée (50°), ce qui indiquerait une importation ancienne, avec toutes les réserves qu'implique un exemplaire unique. L'ambiance générale indique La Tène D, sans qu'il soit possible d'être plus précis.

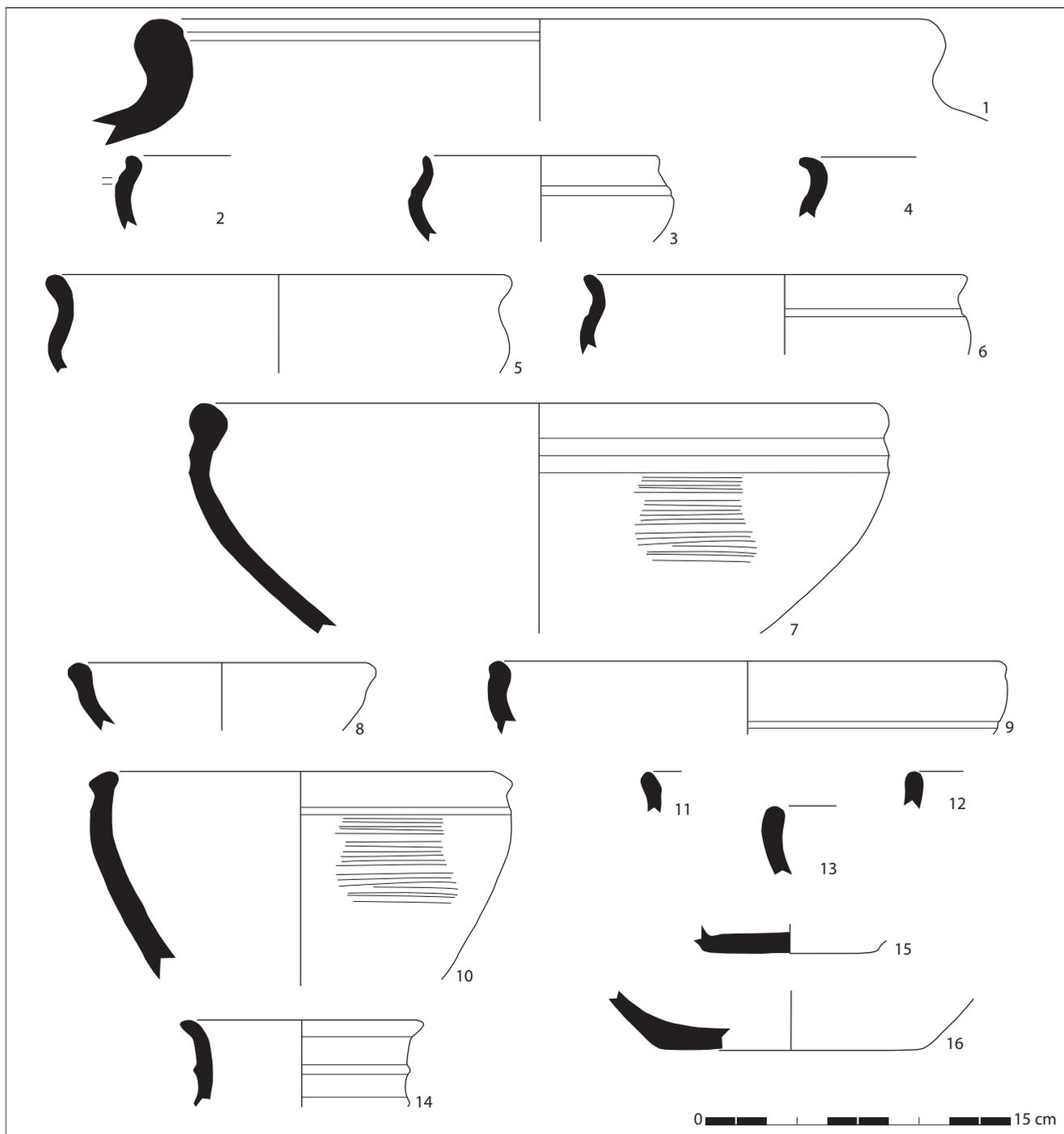


Figure 11 : La céramique d'époque gauloise du Braie. DAO : J.-M. Bryand.

Figure 11: Late Iron Age pottery from Braie.

• Analyse pétrographique

Une série de 10 céramiques de La Tène D (fig. 13) a été étudiée afin de déterminer la nature locale ou étrangère du « bol mayennais » et de le comparer avec d'autres formes contemporaines.

La Gachottière, Les Guimbertières, La Bruyère (Ruillé-le-Gravelais, Mayenne : Nillesse et al., 2015)

Les échantillons 1 à 4 présentent des pâtes différentes indiquant qu'il s'agit de productions distinctes en dépit du fait qu'elles ont toutes été fabriquées à partir de terres d'altéra-



Figure 12 : L'amphore italique. DAO : J.-M. Bryand.
Figure 12: *Italic Amphora*.

tion d'un granite à mica noir (biotite). Ces affleurements granitiques ne sont pas présents au niveau du site qui se trouve dans des schistes. Les céramiques fabriquées à partir de terres d'altération granitiques proviennent probablement du secteur du granite du Pertre qui affleure à 3,5 km à l'ouest de la Gachottière.

Le Braie (Fontenay-sur-Vègre, Sarthe)

Les échantillons 5 à 7 ont été fabriqués avec des terres distinctes. Les échantillons 5 et 7 qui présentent toutefois des pâtes légèrement différentes ont été confectionnés avec des argiles à glauconie qui constituent le substrat du site.

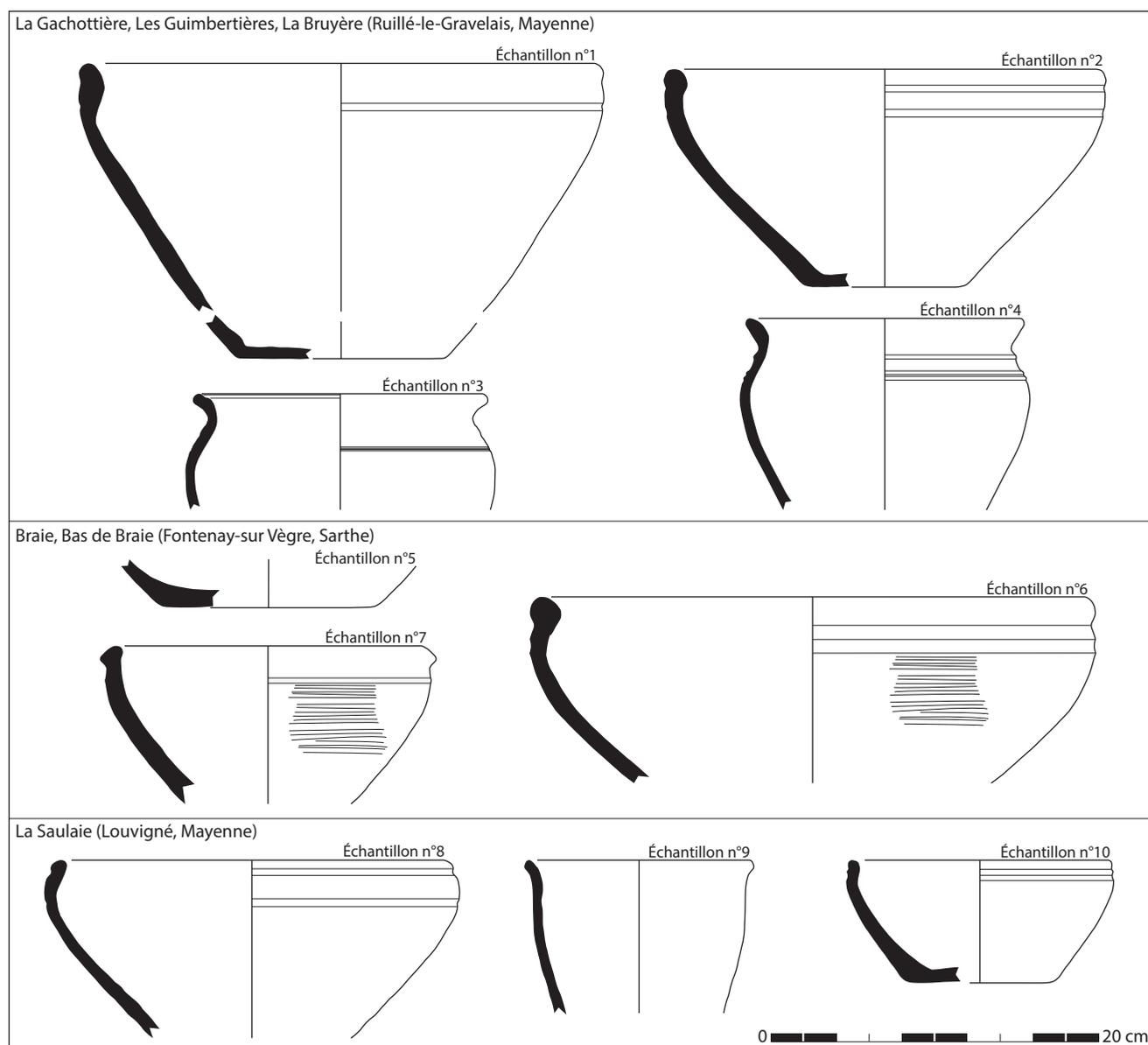


Figure 13 : Les céramiques analysées par pétrographie. DAO : J.-M. Bryand.
Figure 13: *The potteries analysed by petrography*.

La terre à l'origine de l'échantillon 5 est proche de ce qui est dénommé sur les cartes géologiques « limon des plateaux », c'est-à-dire des formations d'origine loessique qui ne semblent pas affleurer localement. Les plus proches dépôts indiqués sur la carte sont situés à plus de 4 km au nord-est du site. Les échantillons 6 et 7 présentent la particularité d'avoir été dégraissés avec de la calcite pilée qui a totalement disparu par dissolution, mais dont la forme rhomboédrique est reconnaissable en lame mince. Les calcites rhomboédriques proviennent probablement des calcaires jurassiques qui affleurent localement. Il faut noter que cette pratique concerne deux productions réalisées avec des terres distinctes.

La Saulaie (Louvigné, Mayenne : Nillesse et al., 2014b)

La présence, à l'origine des échantillons 9 et 10, de terres renfermant des inclusions de type métamorphique s'accorde bien avec le contexte géologique local. Par conséquent, il s'agit probablement de productions potentiellement fabriquées sur place. En revanche, l'altérite de granite à mica noir qui a servi à fabriquer l'échantillon 8 est étrangère à l'environnement pétrographique local. Cette céramique correspond à une production importée. Le granite du Pertre qui se situe à 3,5 km à l'ouest de la Gachottière à Ruillé-Gravelais est le plus proche massif présentant toutes les caractéristiques des pâtes des céramiques analysées.

Conclusions

L'étude a mis en évidence tout d'abord des terres locales à l'origine des échantillons 5, 7, 9 et 10 avec des distances de moins d'un kilomètre depuis les sites. On peut raisonnablement penser que ces productions ont été fabriquées sur ou à proximité des sites. Ensuite, des terres avec des distances comprises entre 1 et 7 km depuis les sites ont été identifiées pour les échantillons 1, 2, 3, 4 et 6. Pour les plus proches, il peut encore s'agir de productions locales, mais pour les plus éloignées, il s'agit probablement de déplacements de vases. Enfin, une terre allochtone est à l'origine de l'échantillon 8, récipient qui a fait l'objet d'un déplacement de plusieurs dizaines de kilomètres depuis son lieu de fabrication. Les bols mayennais (échantillons 1, 2, 6, 8 et 10) montrent des pâtes différentes. L'échantillon 8 peut avoir été fabriqué dans le secteur du granite du Pertre, tout comme les individus 1 et 2. En revanche, ce n'est pas le cas des vases 6 et 10 qui sont des productions distinctes.

Une partie de la production analysée (dont un bol mayennais) de Fontenay-sur-Vègre a fait l'objet d'un ajout de calcites pilées au moment de la préparation des terres. Il s'agit d'une pratique très peu documentée pour les productions de cette région à cette période de l'âge du Fer.

Les animaux

Le Braie livre un total de 413 restes fauniques (fig. 14). Compte-tenu de la faiblesse numérique du corpus, seuls les principaux résultats sont présentés. L'étude exhaustive figure dans le rapport de fouilles (Nillesse *et al.*, 2014a).

LTD	NR	% NR	MR	% MR	MM
bœuf	222	85,1	5116	81,0	23,0
porc	12	4,6	219	3,5	18,3
caprinés	7	2,7	44	0,7	6,3
équidés	18	6,9	853	13,5	47,4
chien	1	0,4	20	0,3	20
cerf	1	0,4	61	1,0	61
Déterminés	261	63,2	6313	97,0	24,2
Indéterminés	152	36,8	194	3,0	1,3
Total	413		6507		15,8

Figure 14 : dénombrement de la faune. Tableau : D. Cambou.

Figure 14: The fauna tally.

Les ossements correspondent, pour une large majorité, à ceux des principaux mammifères domestiques (bœuf, porc, caprinés, cheval et chien) et s'apparentent très nettement, à travers différentes traces de découpe, à des rejets de consommation.

Certaines caractéristiques de cet échantillon, comme la prédominance des restes bovins, les bonnes proportions relatives d'équidés, dont la consommation est bien établie, l'absence de volaille ou la rareté de la faune sauvage correspondent en tout point à ce que l'on observe couramment sur les sites ruraux du nord de la France dotés de fossés.

Néanmoins, les proportions exacerbées des restes de bœuf et, en moindre mesure, d'équidés, ainsi qu'une sélection des parties anatomiques les plus massives apparaissent directement corrélées à des conditions de préservation et de conservation difficiles en lien avec les modalités d'accumulation des os propres aux fossés, qui ont été dans ce cas précis le réceptacle d'ossements très résiduels. La composition initiale des rejets de consommation du Braie reste ainsi difficilement appréciable, la part des grands mammifères (bœuf, équidés) apparaissant surévaluée sans véritablement pouvoir en mesurer l'ampleur.

LA PÉRIODE ROMAINE

Au début du Haut-Empire, un nouvel établissement rural est créé. Il recoupe l'enclous funéraire gaulois de même que les chemins. L'ancien établissement gaulois est toujours fréquenté comme en témoignent quelques tessons trouvés dans ses fossés. La faune représentée par 14 restes n'est pas étudiée.

Un second établissement rural

L'établissement est formé de deux ensembles. À l'ouest, l'enclos 3 (fig. 15) et à l'est un système de fossés.

L'enclos ouest

Le plan quadrangulaire est régulier (fig. 15). Dans ces dimensions maximales, l'enclos mesure 88 m sur 64 m soit 5 600 m². Si le fossé 23 fait partie d'un autre enclos se développant hors de l'emprise, la superficie est plus grande.

Sur le côté ouest, le fossé 19 présente une large interruption qui permet d'accéder à l'intérieur de l'enclos, en face d'une autre interruption dans le fossé 20. À cet endroit, l'entrée est large de 4 m, on y trouve un poteau central. En arrière, deux autres creusements sont situés à l'aplomb de l'extrémité de fossés, ils pourraient avoir retenu les bords d'un talus (ensemble 12 : fig. 15). Le fossé 17 ne ferme pas l'enclos par un retour vers le fossé 16. Par contre, son extrémité nord combinée avec le fossé 135 du système de fossés situé à l'est peut matérialiser un accès de 4 m de large. Des fossés internes comme F. 21 et F. 22 structurent l'espace.

Le système de fossés est

Les fossés de cet ensemble sont postérieurs au chemin B, mais ils n'ont pas livré de mobilier. Ils n'ont pas de relations stratigraphiques avec les fossés de l'enclos 3, mais des éléments suggèrent que les deux systèmes ont pu fonctionner conjointement. Ainsi, les extrémités sud de 134 et 138 n'outrepassent pas le fossé 135, ce qui peut indiquer une utilisation contemporaine. Le fossé 135 suivi sur plus de 90 m s'interrompt à proximité de l'extrémité du fossé 17. Ainsi disposés, les deux creusements pourraient matérialiser un accès à l'enclos qui, sans la présence de 135, serait d'ailleurs largement ouvert à l'est.

Quant à la fonction des fossés 134 et 138, elle est plus difficile à interpréter, car ils se développent hors de l'emprise. La quasi-absence de fossés dans tout ce secteur ne plaide pas en faveur d'une zone d'habitat. Peut-être s'agit-il de limites d'un lieu dédié à des activités agro-pastorales (jardins, parcage du bétail?).

Les petites structures d'habitat

Les 395 fosses du site ont été fouillées dans l'objectif d'étudier les structures d'habitat de chaque période. Si des bâtiments peuvent être attribués à la phase gauloise, pour la période romaine, la situation est plus décevante, seul le système d'entrée en relation avec le fossé 20 relève certainement de cette époque. Plus qu'ailleurs, cette zone est particulièrement érodée. Pour compliquer la tâche, différentes occupations sont présentes sur les mêmes lieux. Ainsi, à l'intérieur

de l'enclos de l'établissement rural d'époque romaine, on trouve des structures datées du Néolithique, de l'Âge du Fer, du VII^e s., des IX^e/X^e s. et des XI^e/XII^e s. de n.è.

La céramique

- Les fossés 8 et 13 (enclos 2)

Les éléments en céramique récoltés, un pot dont la catégorie de production n'a pas pu être déterminée et un tesson d'amphore en commune brune du val de Loire, ne permettent pas de proposer une datation fiable pour le fossé 8.

Le groupe de fossés 17, 1, 20 et 21 (enclos 3)

Environ 200 restes de céramiques romaines ont été exhumés lors de la fouille de l'enclos formé par les fossés 17, 18, 20 et 21.

Le corpus de la céramique sigillée est composé d'un mélange équilibré d'importations du sud et du centre de la Gaule dont la datation se situe autour du milieu du I^{er} s. de n.è. On relève un plat Drag. 18/31 (fig. 16, n° 4) de La Graufesenque et un plat archéologiquement complet Drag. 15/17 (fig. 16, n° 1) façonnés à Lezoux et dont l'estampille n'a pas pu être déchiffrée.

Le catalogue de la *terra nigra* se compose de coupe Menez 55 (Menez, 1985, fig. 16, n° 5), Menez 96 (fig. 16, n° 2) et de pots/gobelets Menez 136 (fig. 16, n° 3). Ces formes sont souvent associées dans les contextes du I^{er} s. postérieurs aux années 40.

Malgré la présence de vases à pâtes claires sableuses retrouvés à partir des années 30/40 de n.è. en Sarthe et Mayenne, le répertoire de la céramique commune à cuisson oxydante est surtout composé de productions à pâte brune du val de Loire dont de nombreux bords ont été identifiés. Une marmite de type Thésée II-2 (Cadelen-Lesieur, 2005, fig. 16, n° 11) datant des années 50/150 de n.è. pourrait être associée à un couvercle au profil archéologique complet (fig. 16, n° 8). Une seconde marmite est de type LM 3.104a (fig. 16, n° 6) et date au Mans des années 40/70 de n.è. (Le Boulaire, 2013). Une cruche à lèvres en bandeau (fig. 16, n° 9) est recouverte d'un engobe blanc. Des grands contenants sont également recensés dont une amphore gauloise 5 (fig. 16, n° 12) datable des années 50/150 de n.è. Les tessons de panse d'une amphore portent un graffiti de grande taille, mais incomplet : [...]AVCO[...] (fig. 16, n° 7). Le bord d'un pot à matrice grossière et dérivé du type Besançon (fig. 16, n° 10) clôt l'inventaire des pâtes brunes.

Le catalogue de la céramique commune sombre est influencé par le répertoire mayennais. Deux fonds de coupes sont ainsi réalisés dans une pâte semi-fine fréquemment retrouvée, notamment, à Jublains (Chuniaud et Mortreau, 2002). Ils sont associés à de nombreux pots, ayant pu servir au stockage ou la cuisson des aliments, façonnés dans une

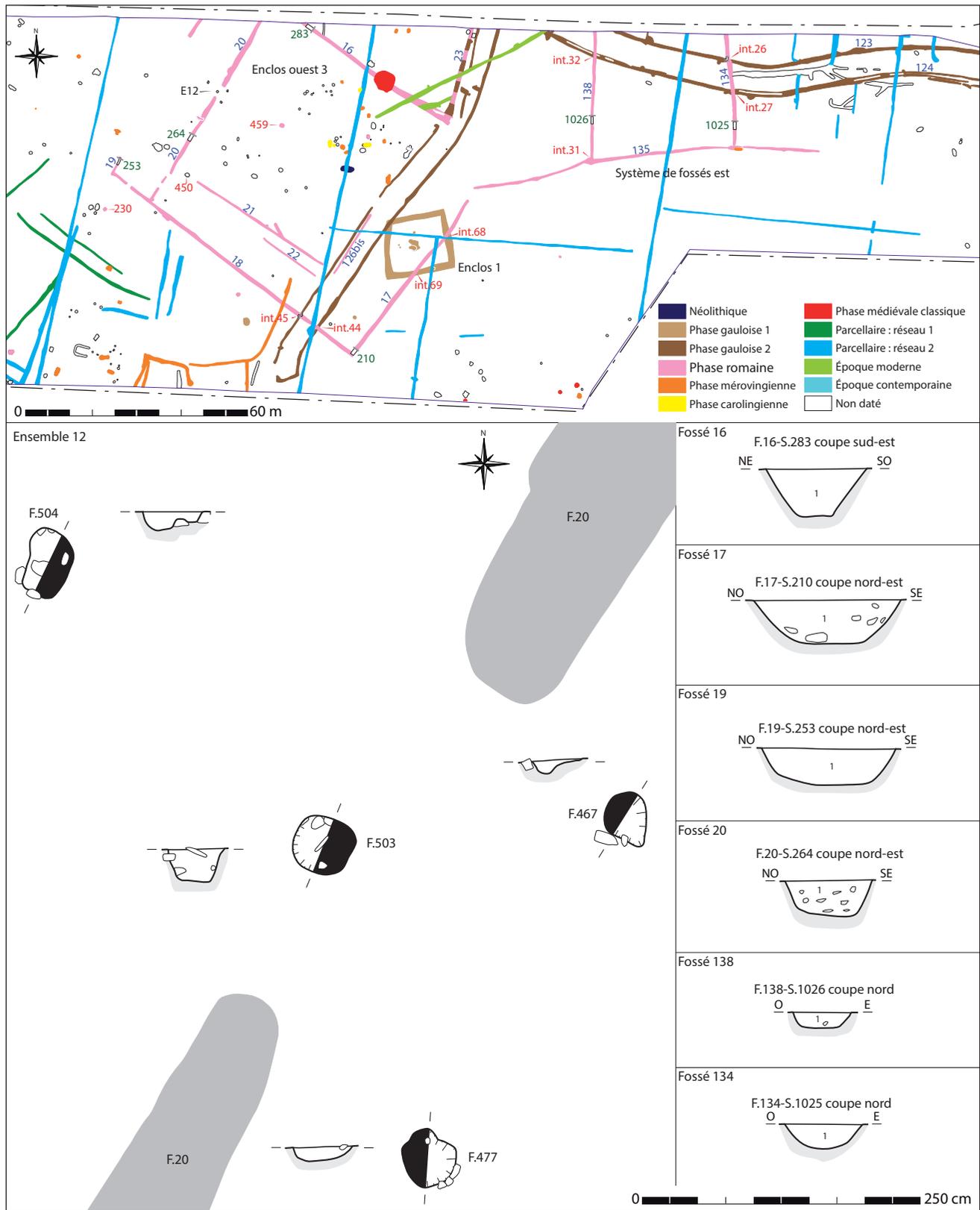


Figure 15 : Plan général de l'établissement rural d'époque romaine 3 et du système de fossés est, coupes dans les fossés et ensemble 12. DAO : J.-M. Bryand.

Figure 15: Layout of the Roman establishment 3 and the East system of ditches, sections of the ditches and the ensemble 12.

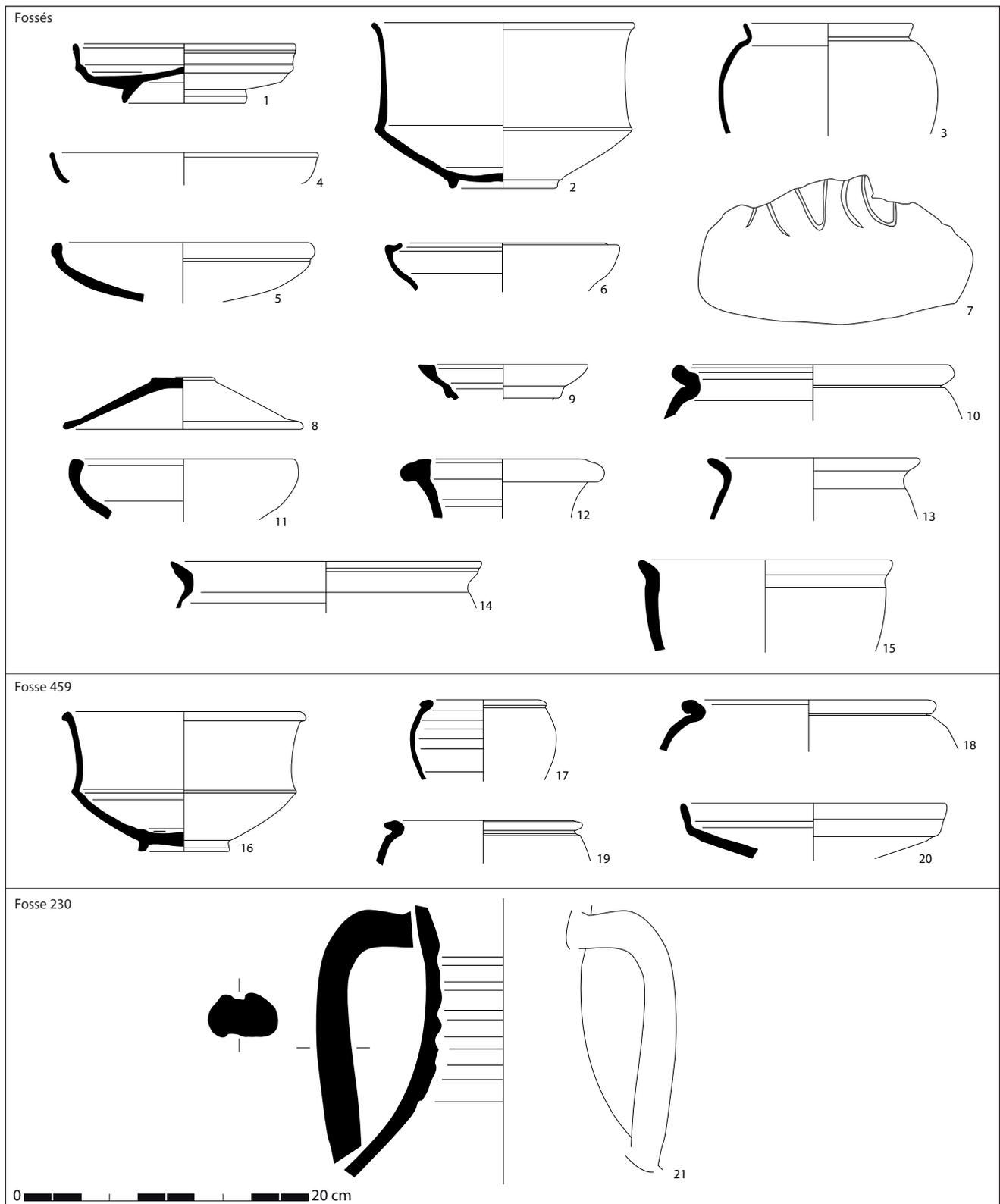


Figure 16 : La céramique d'époque romaine du Braie. DAO : J.-M. Bryand.

Figure 16: Roman pottery from Braie.

matrice grossière à surface granuleuse (fig. 16, n° 13) qui se rencontre également régulièrement en Mayenne.

La poterie non tournée est représentée par un seul bord, celui d'une jatte (fig. 16, n° 15) façonnée dans une pâte à dégraissant végétal se retrouvant également dans les contextes diablintes (Ledauphin, 2014).

La céramique récoltée dans le comblement des fossés 17, 18, 20 et 21 est homogène et les remontages indiquent un ensemble peu remanié. Le répertoire morphologique et utilitaire, céramique de stockage (avec une préférence pour les amphores régionales), de cuisson et de service est semblable à celui d'un rejet domestique.

Les éléments proposant le *terminus post quem* le plus récent, en particulier l'amphore Gauloise 5, se situent vers 50/60 de n.è. et peu d'éléments peuvent être formellement considérés comme résiduels. L'absence d'amphores de Narbonnaise, et plus généralement de la forme Gauloise 4, conjuguée à celle, parmi la sigillée, d'éléments des services flaviens ou de coupes Drag. 37 ainsi que des gobelets à parois fines du centre Gaule indiquent que le lot peut difficilement être postérieur aux années 70. Cet aspect est renforcé par la répartition quasi équivalente entre les sigillées du centre et du sud de la Gaule tandis qu'à partir des années 60 les inventaires sont dominés à plus de 90 % par les productions de la Graufesenque (Delage, 2005). Tous ces éléments incitent donc à placer le comblement final des fossés dans le troisième quart du 1^{er} s. de n.è.

- Les fosses

Fosse 459

La fosse 459 se situe à l'intérieur de l'enclos formé par les fossés décrits précédemment. Sa fouille a permis de récolter 34 restes de céramique pour un minimum de huit individus.

La céramique fine est représentée par trois coupes en *terra nigra* de types Menez 22, 96 (fig. 16, n° 16) et 125/126. Si la coupe, archéologiquement complète, Menez 96 se retrouve dans une fourchette chronologique large, les deux autres sont des indices de contextes se situant autour du changement d'ère.

La céramique commune est uniquement composée de pâtes brunes. Une même forme est identifiée en trois exemplaires distincts et avec deux modules différents en pot (fig. 16, n° 19) ou gobelets (fig. 16, n° 17). Il s'agit d'une forme avec une lèvre plus ou moins rabattue sur la panse de type LM 5.150 possédant un engobe micacé et une probable ascendance avec les pots de type Besançon. Ces vases se rencontrent au Mans dans des contextes se situant entre 20/60 de n.è. (Le Boulaire, 2013) et dans les trois premiers horizons de Tours (15 avant n.è./70 de n.è., Couvin, 2005). Un pot à pâte grossière et engobe micacé est également attesté (fig. 16, n° 18), c'est également un dérivé du type dit « de

Besançon » et qui se retrouve régulièrement entre les années 20 avant n.è./40 de n.è.

Cet inventaire est complété par une assiette non tournée à bord oblique (fig. 16, n° 20) issue d'un répertoire plus ancien qui se rencontre, par exemple, à Orléans dans les contextes de La Tène D2 (Riquier, 2005).

L'essentiel des formes appartenant au répertoire de la première moitié du 1^{er} s. de n.è., la poterie issue de cette fosse semble antérieure à celle du comblement des fossés.

Fosse 230

À proximité de l'enclos romain, au S-O, une fosse contenait un col d'amphore régionale Dressel 2/4 (fig. 16, n° 21) en commune brune à engobe blanc datable des années 20/70 de n.è.

Fosse 450

Quelques tessons de poteries romaines ont été exhumés de cette fosse. Le plus remarquable est un bord de coupe en céramique commune imitant la forme de *terra nigra* Menez 55. Son *terminus post quem* se situe vers 40 de n.è.

Un dépôt d'armes

La fosse 211 contenait les restes de la panoplie d'un soldat. Au moment de sa découverte, une datation à la fin de l'Empire romain, vers les IV^e ou V^e s. de n.è. a été proposée. La restauration des armes a permis de revoir radicalement cette hypothèse. L'étude du mobilier a été facilitée par des échanges avec T. Lejars (CNRS), D. Bažič (université de Nova Gorica, Slovénie), T. Bochnak (Université de Rzesów, Pologne) et les conseils de L. Pernet (Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Suisse).

- Le dépôt

La fosse 211 est irrégulière (fig. 17). Ses dimensions sont de 1,30 m de longueur pour une largeur maximale de 1 m, elle est profonde de 0,15 m. Elle est recoupée par la fosse 212, ce qui n'est observable qu'en plan, elle n'a pas livré de mobilier.

La coque de l'umbo a été décapitée au moment du décapage, le dépôt apparaît donc immédiatement sous la terre végétale (fig. 18). La fosse est érodée, et il n'est pas impossible qu'il manque des éléments du contenu initial. L'ensemble des objets est déposé à plat dans le creusement, à l'exception de l'orle qui s'appuie sur la paroi de la fosse.

- Les armes

Le glaive

La pièce est conservée sur une longueur de 534 mm pour une largeur maximale de 60 mm (fig. 19). La soie d'une longueur 138 mm est d'abord de section carrée avant de devenir

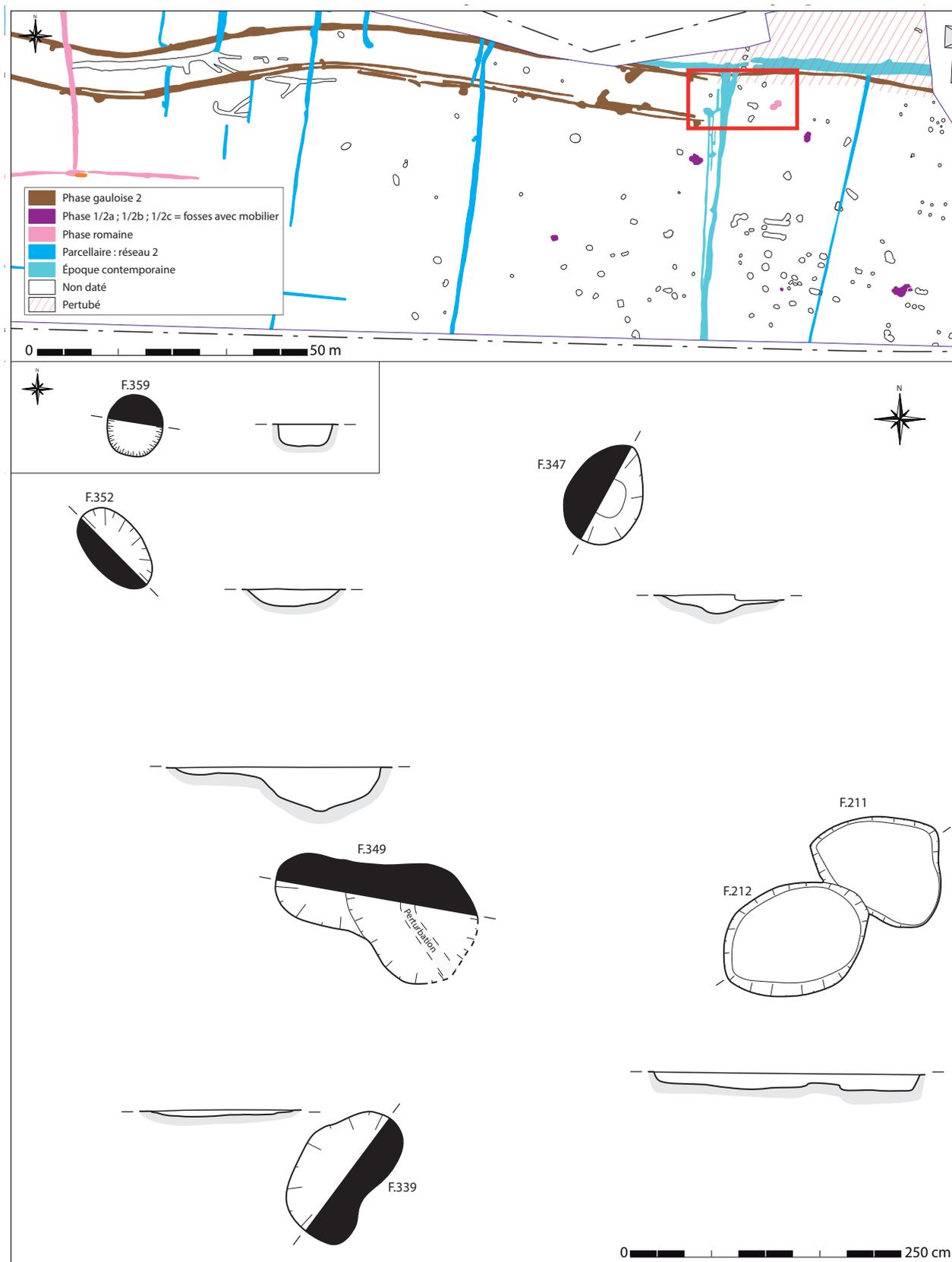


Figure 17 : Localisation de la fosse 211, plans et coupes de F. 211 et des structures environnantes. DAO : J.-M. Bryand.
 Figure 17: Situation of the pit 211, plans and sections of F. 211 and the surrounding features.

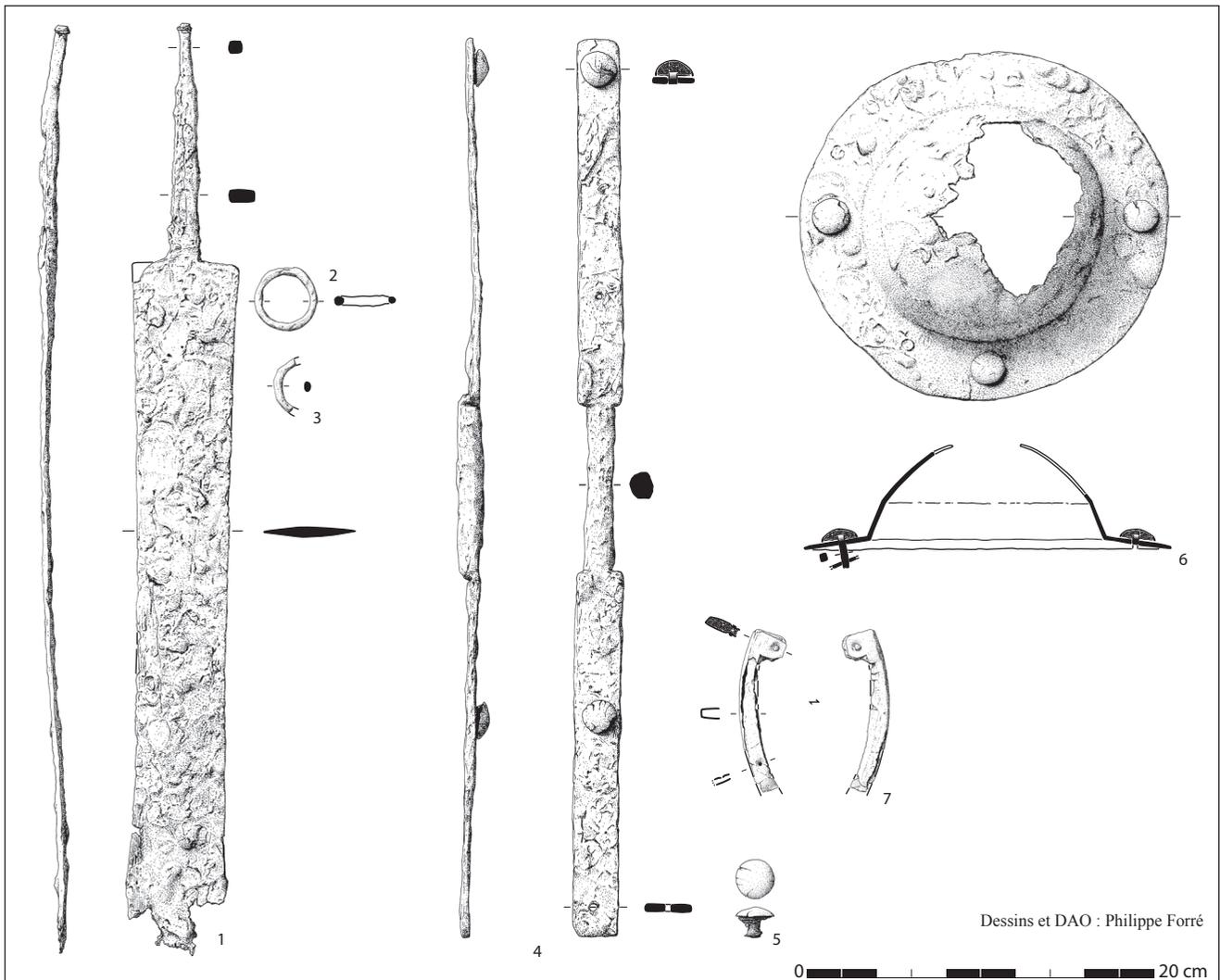


Figure 18 : Le dépôt en cours de fouilles. Cliché : O. Nillesse.
 Figure 18: The hoard during excavation.

rectangulaire, son extrémité est matée de façon à maintenir la poignée disparue. La jonction de la soie et de la lame forme un angle vif, elle est à double tranchant et de plan biconcave. La longueur originelle du glaive peut être estimée. Sur sa partie distale, on remarque un point d'inflexion qui pourrait marquer le début de la pointe de la lame. Par comparaison avec des exemplaires mieux conservés (fig. 20), on peut proposer deux estimations. Soit une arme d'une longueur totale de 708 mm avec une lame de 570 mm, soit un modèle plus court de 638 mm de long pour une lame de 500 mm. De part et d'autre de la lame, deux anneaux appartiennent au système de suspension du fourreau.

Avec la restitution des dimensions les plus grandes, ce glaive correspondrait au type de 2 de L. Pernet (2010 : 27 armes ; lame comprise entre 560 et 800 mm, glaive compris entre 700 et 980 mm), l'arme du Braie se situant

Figure 19 : Le mobilier du dépôt. DAO : P. Forré.
 Figure 19: Objects from the hoard.



Dessins et DAO : Philippe Forré

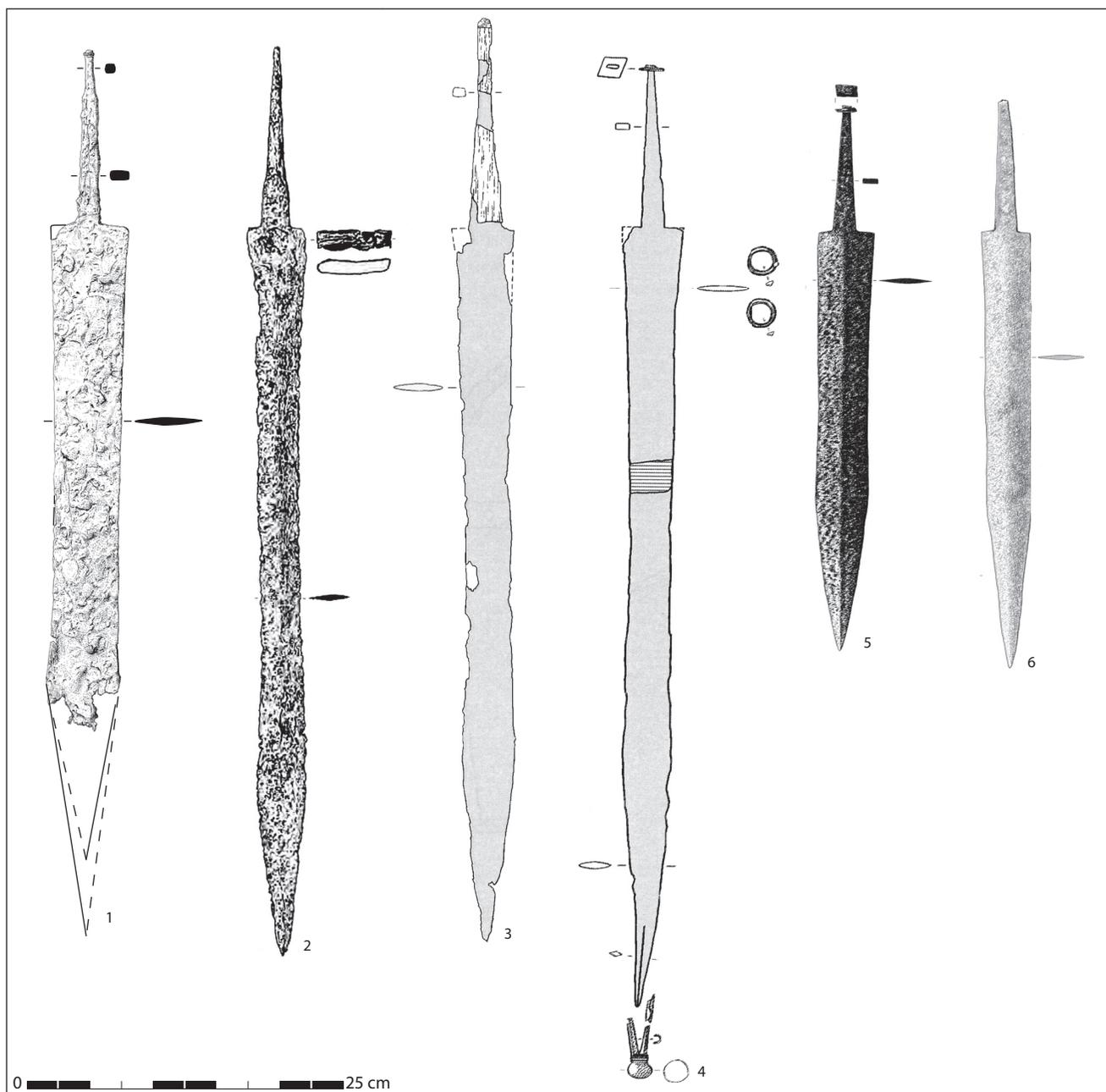


Figure 20 : Le glaive : comparaisons. 1 : Braie; 2 : Port Nidau (d'après Pernet, 2010); 3 et 4 : Gravelona Toce, tombes 105 et 70 (d'après Pernet, 2010); 5 : Wederath, tombe 2215 (d'après Cordie-Hackenberg, Haffner, 1997); 6 : Wederath, tombe 1344 (d'après Cordie-Hackenberg, Haffner, 1991).

Figure 20: The short sword: comparisons. 1: Braie; 2: Port Nidau (after Pernet, 2010); 3 et 4: Gravelona Toce, tombs 105 and 70 (after Pernet 2010); 5: Wederath, tomb 2215 (after Cordie-Hackenberg, Haffner, 1997); 6: Wederath, tomb 1344.

dans les valeurs les plus basses. Avec la seconde restitution, il s'agirait du type 3 dit de Mayence (5 armes; lame comprise entre 345 mm et 500 mm, glaive compris entre 450 et 690 mm), dans ce cas, le glaive du Braie se trouve parmi les plus grandes valeurs. M. Poux (2008) rappelle les travaux de P. Connolly (1997) et examine aussi les dimensions des armes. On replaçant les deux mesures possibles de la lame du

Braie au sein de celles de 23 armes, on constate que 570 mm correspond à la plus petite des données pour l'époque tardorépublicaine et l'augustéen précoce et 500 mm aux mesures les plus grandes pour la période augustéenne tardive et le Haut-Empire (fig. 21). La position du Braie est également intermédiaire, elle est à situer entre l'augustéen précoce et au plus tard sous Tibère si l'on se réfère à la tombe 2215 de

Wederath (fig. 20, n° 5) et sa lame de 480 mm qui contenait des monnaies dont l'une est frappée en 32 de n.è (Cordie-Hackenberg et Haffner, 1997). Une autre tombe de cette nécropole est à peu près contemporaine, elle a livré une monnaie de 38 de n.è., mais un glaive de type Mayence avec une lame très courte de 325 mm, ce qui correspond bien à une datation tardive (Cordie-Hackenberg et Haffner, 1991 : fig. 20, n° 6). M. Poux propose aussi de comparer le rapport hauteur et largeur de la lame à partir de 76 armes (fig. 22). On obtient des résultats assez similaires. Le glaive du Braie est plus petit que les épées de type Port, de la majorité de celles d'Alésia et des glaives républicains, il est de longueur équivalente ou supérieure aux armes impériales. Concernant la largeur, les occurrences les plus fréquentes sont parmi les glaives républicains. L'arme de Braie se trouve à la limite entre les groupes 2 et 3.

Le bouclier

Le bouclier du Braie est représenté par son umbo, son manipule et une partie d'orle (fig. 19). La conservation de ces trois éléments dans un même contexte est peu fréquente. À Gournay, sanctuaire plus ancien, le déficit est flagrant (Brunaux et Rapin, 1988), il existe seulement une vingtaine de manipules métalliques pour 220 umbos répertoriés. Dans les 2472 tombes de Wederath (Haffner, 1971 ; 1974 ; 1978 ; Cordie-Hackenberg et Haffner, 1991 ; 1997), on trouve 26 umbos pour un seul manipule. Il faut cependant noter que le manipule peut être entièrement en bois et que le renfort métallique n'est pas systématique.

L'umbo

La pièce en fer est de forme quasi circulaire, son séjour dans la terre a peut-être occasionné une déformation : son diamètre varie de 200 mm à 214 mm (fig. 19). Le profil de

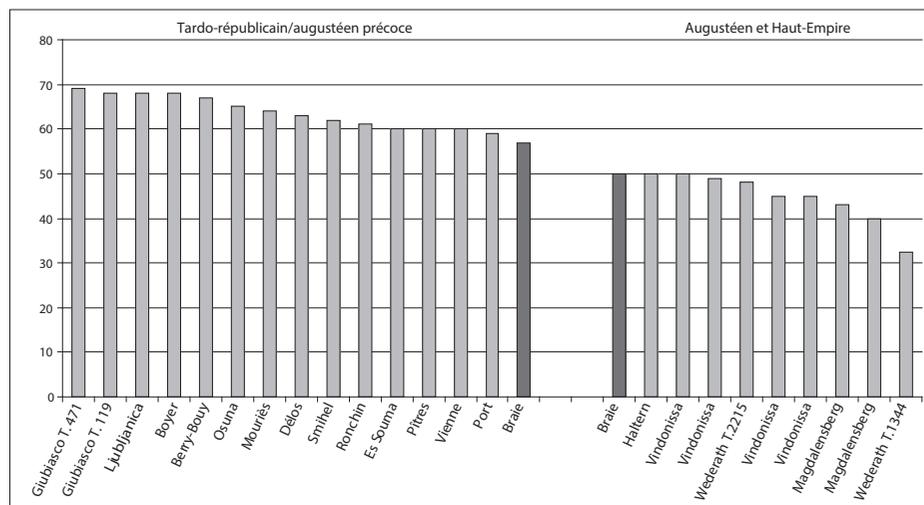
la collerette est tronconique, celui de la coque est d'abord tronconique avant de devenir hémisphérique. Sa partie terminale n'est pas conservée, sa hauteur minimum est de 60 mm. Trois rivets sur quatre fixés sur l'umbo nous sont parvenus. La tête hémisphérique d'un diamètre de 20 mm à 22 mm est plaquée d'un alliage à base de cuivre. La tige est en fer, elle a 2 mm de côté et est de section carrée.

La morphologie de l'umbo et en particulier de sa collerette tronconique et non plate pose le problème de sa fixation sur le plat du bouclier. La forme n'est pas unique et se rencontre à La Tène D2 à Wederath (tombe 805 : fig. 23, n° 4 : Haffner 1974), Pitres (tombe 9 : fig. 23, n° 3 : Cerdan, Cerdan 1993), puis au début de l'Empire à Wederath (tombe 967 : fig. 23, n° 7 : Haffner 1978), à Lavérune (fig. 23, n° 6 : Feugère 1993).

Si l'on restitue une planche (fig. 24) entre la partie inférieure de la collerette et la contreplaque du rivet le mieux conservé, on obtient une épaisseur de 12 mm, mais surtout un plat de forme creuse et obligatoirement rond qui ne correspond pas aux exemples fournis par l'iconographie celtique ou romaine comme pour le guerrier de Vachères ou l'arc d'Orange La contreplaque n'est d'ailleurs probablement plus dans sa position initiale : l'extrémité de la tige ne devrait pas dépasser autant après le matage de la tête. Plus simplement, il faut plus certainement restituer un épaississement des planches de bois au niveau du contact avec la collerette, zone plus fragile que pour les boucliers avec *spina*. La coque est incomplète, mais l'on peut restituer une forme hémisphérique dont des comparaisons sont attestées à Wederath (tombe 314 : fig. 23, n° 2 : Haffner, 1971) pour La Tène D2 et dans la même nécropole pour les débuts de la période romaine dans la tombe 400 (fig. 23, n° 8 : Haffner, 1971). L'usage d'un alliage à base de cuivre pour les rivets d'un umbo circulaire n'est pas fréquent, mais de telles fixations

Figure 21 : Mesures de la longueur de la lame de glaives, hors soie, les deux mesures possibles du Braie sont indiquées (d'après Poux 2008, complétées).

Figure 21: Typical lengths of the short sword blade, the two possible lengths for the Braie sword are indicated.



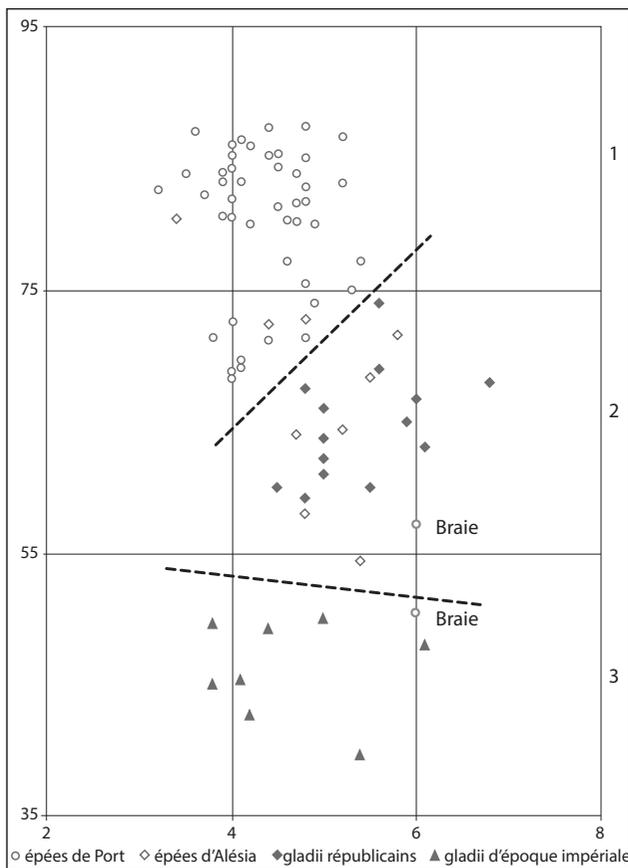


Figure 22 : Diagramme de dispersion du rapport largeur/hauteur de la lame d'épées et de glaives, les deux mesures possibles du Braie sont indiquées (d'après Poux 2008, complété).

Figure 22: Dispersion diagram of the relation width/height of the sword blades, the two possible measurements for the Braie sword are indicated.

sont utilisées sur l'umbo à ailettes de Verna à La Tène D1b (Perrin et Schönfelder, 2003).

Le manipule

L'objet est constitué d'une longue plaque de fer de 514 mm de long pour une largeur de 28 mm, son épaisseur est de 4 mm (fig. 19). Au centre, la barre a été découpée puis rabattue de façon à former une poignée de 94 mm de long et d'une section circulaire d'environ 14 mm. Trois rivets en alliage à base de cuivre sur quatre traversant la plaque sont conservés. Ils sont du même type que ceux utilisés pour l'umbo. Le modèle adopté, et en particulier les longs renforts ancrés au moyen de quatre rivets dans le plat du bouclier assurent sa rigidité. Il peut s'agir d'une alternative à la *spina* des boucliers à umbo à ailettes. La poignée, n'a très probablement pas reçu de garniture en bois, sa section ronde permet de la saisir sans se blesser.

Il ne semble pas exister de parallèles exacts pour ce type de manipule, mais des séries de différentes périodes montrent des analogies. À Gournay pour La Tène C, une barre est pourvue d'au moins 7 rivets pour une longueur conservée de 448 mm (Brunaux et Rapin 1988 : fig. 25, n° 2). La répartition des trous et des rivets fait douter d'une interprétation comme manipule, mais A. Rapin précise que les dimensions sont compatibles avec un umbo de grand module. Le second objet n'est pas douteux (fig. 25, n° 3), il mesure 340 mm de long. Il est intéressant de remarquer que ce type avec des ergots de fixation aux extrémités trouve des comparaisons dans la culture de Przeworsk (Bochnak, 2005) et en Grande Germanie (Zieling, 1989), mais à une date plus tardive : phase A3 locale correspondant à l'horizon des *Geschweifte fibeln* ou fibules arquées autour de La Tène D2 et un peu après. Un long manipule provient de la tombe 39 de Lamadelaine au Luxembourg (Metzler-Zens et al., 1999 : fig. 25, n° 5), il ne possède que deux rivets. La sépulture de cet auxiliaire german est datée de La Tène D2b. 20 exemplaires de longs manipules à quatre rivets comme celui de Szadec en Pologne (fig. 25, n° 4) sont connus dans les cultures de Przeworsk et d'Okyswie (Bochnak, 2005 et communication personnelle de T. Bochnak). Ils sont tous datés de la phase A3. Un peu plus à l'ouest, en Grande Germanie, le long manipule est souvent la règle (Zieling, 1989). Les premiers appartiennent à la phase A3 (fig. 25, n° 6). Les trois autres exemplaires (fig. 26, nos 13 à 15) sont situés dans les phases B1 et B2, soit dans la première moitié du 1^{er} s. de n.è. et la décennie suivante. Dans la zone alpine, en Slovénie, les manipules à quatre rivets sont d'époque augustéenne, comme ceux de Bela Cerkev (Dular, 1991 : fig. 25, n° 7) et de Reka pri Cerkem (Guštin, 1991 : fig. 25, n° 8). À Verdun pri Stopičah (Breščak, 1989 : fig. 26, nos 10 et 11), la datation est augusto-tibérienne. En Gaule Celtique, l'umbo de Remestschwill est attribué à une période située entre Tibère et Claude (Berger, 2006 : fig. 26, n° 12). En Gaule Belgique, la tombe 1344 de Wederath (fig. 25, n° 9 : Cordie-Hackenberg et Haffner, 1991) livre un manipule conservé sur environ 400 mm. Si l'on tente de le reconstituer, en mesurant la distance entre les trous de fixation présents sur l'umbo et en considérant une tripartition de son organisation, comme pour les pièces polonaises ou slovènes, on obtient une longueur de 480 mm, ce qui se rapproche des 514 mm du Braie.

L'orle

L'orle en alliage à base de cuivre est conservée sur 100 mm (fig. 19). La gouttière a une largeur actuelle de 6 mm, mais elle est aplatie. Le développement théorique de l'orle en la prolongeant montre aussi que l'objet est déformé dans sa longueur. La patte de fixation comporte toujours son rivet

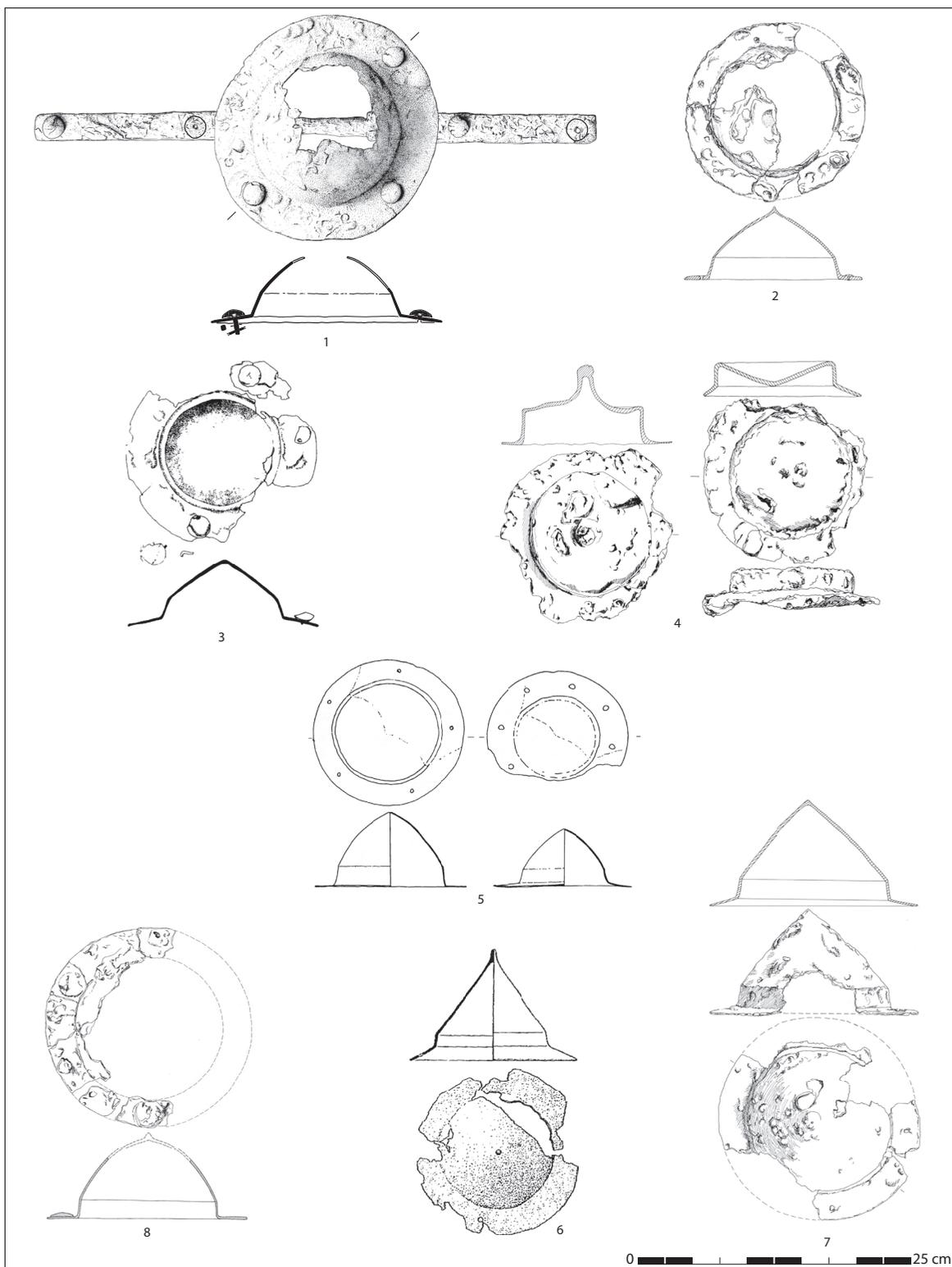


Figure 23 : L'umbo : comparaisons. 1 : Braie; 2 : Wederath, tombe 314 (d'après Haffner, 1971); 3 : Pîtres, La Remise, tombe 9 (d'après Cerdan et Cerdan, 1993); 4 : Wederath, tombe 805 (d'après Haffner, 1974); 5 : Titelberg (d'après Metzler, 1995); 6 : Lavérune (d'après Feugère, 1993); 7 : Wederath, tombe 967 (d'après Haffner, 1978); 8 : Wederath, tombe 400 (d'après Haffner, 1971).

Figure 23: Shield boss : comparisons. 1: Braie; 2: Wederath, tomb 314 (after Haffner 1971); 3: Pîtres, La Remise, tomb 9 (after Cerdan and Cerdan 1993); 4: Wederath, tomb 805 (after Haffner 1974); 5: Titelberg (after Metzler 1995); 6: Lavérune (after Feugère 1993); 7: Wederath, tomb 967 (after Haffner 1978); 8: Wederath, tomb 400 (after Haffner 1971).

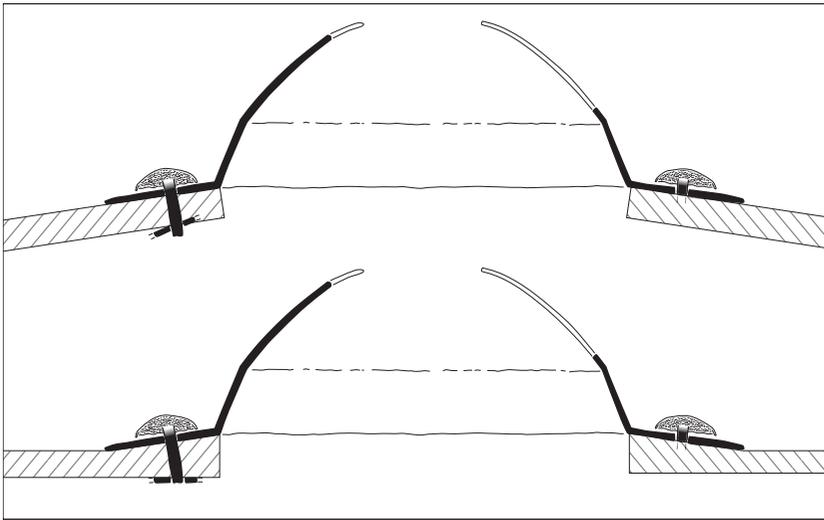


Figure 24 : Reconstitution du plat du bouclier.
 DAO : P. Forré et J.-M. Bryand.
 Figure 24: Reconstitution of the shield.

de fixation. Il est en alliage à base de cuivre, mais sa couleur actuelle est différente de celle de l'orle, les métaux utilisés sont peut-être différents. Assez logiquement, on s'attendrait à une deuxième pièce du même type sur le bouclier, mais elle n'a pas été découverte dans la fosse. Elle peut avoir disparu après l'enfouissement ou ne pas avoir été intégrée au dépôt si le bouclier était déjà fragmentaire au moment de sa mise en terre. T. Lejars propose également que cette orle peut être l'indication d'une réparation locale.

• Interprétation du dépôt

L'interprétation de la nature du dépôt est limitée par l'état de conservation de la fosse, sa partie supérieure est érodée. Ainsi, on ne peut exclure qu'il s'agisse d'une tombe à incinération dont les cendres (avec ou sans urne) auraient disparu. L'hypothèse d'un stock de métal n'est pas convaincante : le fer s'oxyde quand il est en terre, il est préférable de le conserver au sec. Celle d'une cachette réalisée à l'occasion d'un événement menaçant les habitants de l'établissement ne peut pas être totalement écartée, mais les éléments permettant la confirmer au Braie, comme souvent ailleurs, font défaut. En dernier lieu, on peut proposer l'hypothèse d'un dépôt matérialisant les traces d'un rite dont l'ultime geste est la consécration d'armes par leur mise en terre. On imagine une pratique en lien avec le monde chthonien, mais les motivations qui auraient conduit à cet acte nous échappent (évidemment) totalement.

L'équipement du soldat gaulois du Braie est exogène. Le *gladius* est une arme d'origine romaine. Le bouclier avec son umbo circulaire n'a pas non plus d'antécédents locaux. T. Bochnak (2006) réfute l'hypothèse d'A. Rapin (Brunaux et Rapin, 1988) de l'évolution de l'umbo à ailettes rectangulaires, en passant par les modèles en « ailes de papillon », puis les exemplaires ajourés pour terminer par l'umbo circulaire.

L'argument est simple : ce sont deux types différents caractérisés par la présence ou l'absence de *spina*. L'utilisation de l'un ou l'autre n'est pas la même. La rigidité conférée par la *spina* permet un usage offensif, alors que sans cet élément, le bouclier est plutôt défensif. On peut relever deux origines pour les umbos circulaires. Dès le ^v^e siècle avant n.è., l'umbo circulaire est utilisé dans la Péninsule ibérique (Quesada Sanz, 1997). G. Garcia Jiménez (2012) montre les similitudes pour la fin de La Tène entre des modèles de différentes parties de l'Europe celtique et ceux d'Espagne. L. Pernet (2010) s'intéresse à la diffusion des umbos circulaires à partir de la culture de Przeworsk (Bochnak 2005, fig. 27). Il rappelle qu'il existe des antécédents au premier Âge du Fer et que les premiers modèles pourraient dériver d'exemplaires en cuir. Les séries métalliques rondes apparaissent à la fin de La Tène C1/début de La Tène C2. Elles se diffusent en Celtique orientale et en Slovénie à La Tène D1, puis en Gaule Belgique à La Tène D1b. En Celtique occidentale et en Narbonnaise, il faut attendre La Tène D2b, avec deux exceptions à La Tène D1 à Nîmes et Sigoyer. Le bouclier du Braie et surtout son long manipule montrent une influence germanique. Sans qu'il existe de parallèles exacts, les comparaisons les plus probantes sont à aller chercher dans la culture de Przeworsk, puis à l'époque romaine en Grande Germanie.

La datation du dépôt n'est pas facilitée par l'absence de parures ou de céramiques. L'umbo circulaire apparaît en Gaule à la Tène D1 et il se raréfie à partir du milieu du ⁱ^e siècle de n.è., (Pernet, 2010). Les longs manipules apparaissent chez les Germains à La Tène D2 et se développent pendant toute la période romaine (Bochnak, 2005, Zieling, 1989). Selon la restitution retenue, le glaive correspond aux types 2 ou 3 de L. Pernet (2010), ses dimensions le plaçant dans une position intermédiaire entre les deux. Il se situe aussi à la charnière

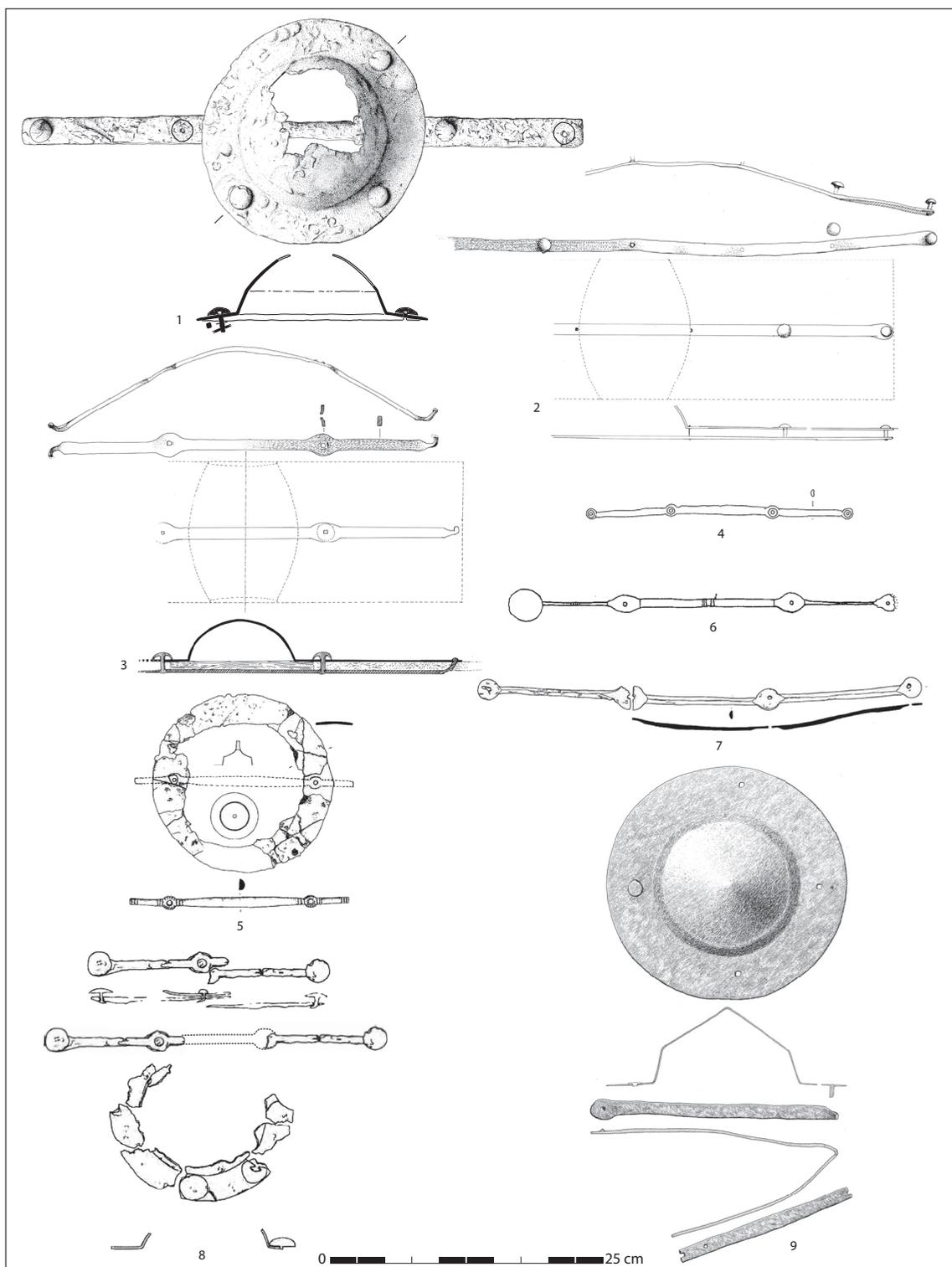


Figure 25 : Le manipule : comparaisons. 1 : Braie; 2 et 3 : Gournay-sur-Aronde (d'après Brunaux, Rapin 1988); 4 : Szadec (d'après Bochnak 2005); 5 : La Madelaine (d'après Metzler-Zens, Metzler, Méniel 1999); 6 : Lachmirowice (d'après Zielsing 1989); 7 : Bela Cerkev (d'après Dular 1991); 8 : Reka pri Cerkem, tombe 11 (d'après Guštin 1991); 9 : Wederath, tombe 1344 (d'après Cordie-Hackenberg, Haffner 1991).

Figure 25: The maniple: comparisons. 1: Braie; 2 et 3: Gournay-sur-Aronde (after Brunaux, Rapin 1988); 4: Szadec (after Bochnak 2005); 5: La Madelaine (after Metzler-Zens, Metzler, Méniel 1999); 6: Lachmirowice (after Zielsing 1989); 7: Bela Cerkev (after Dular 1991); 8: Reka pri Cerkem, tomb 11 (after Guštin 1991); 9: Wederath, tomb 1344 (after Cordie-Hackenberg, Haffner 1991).

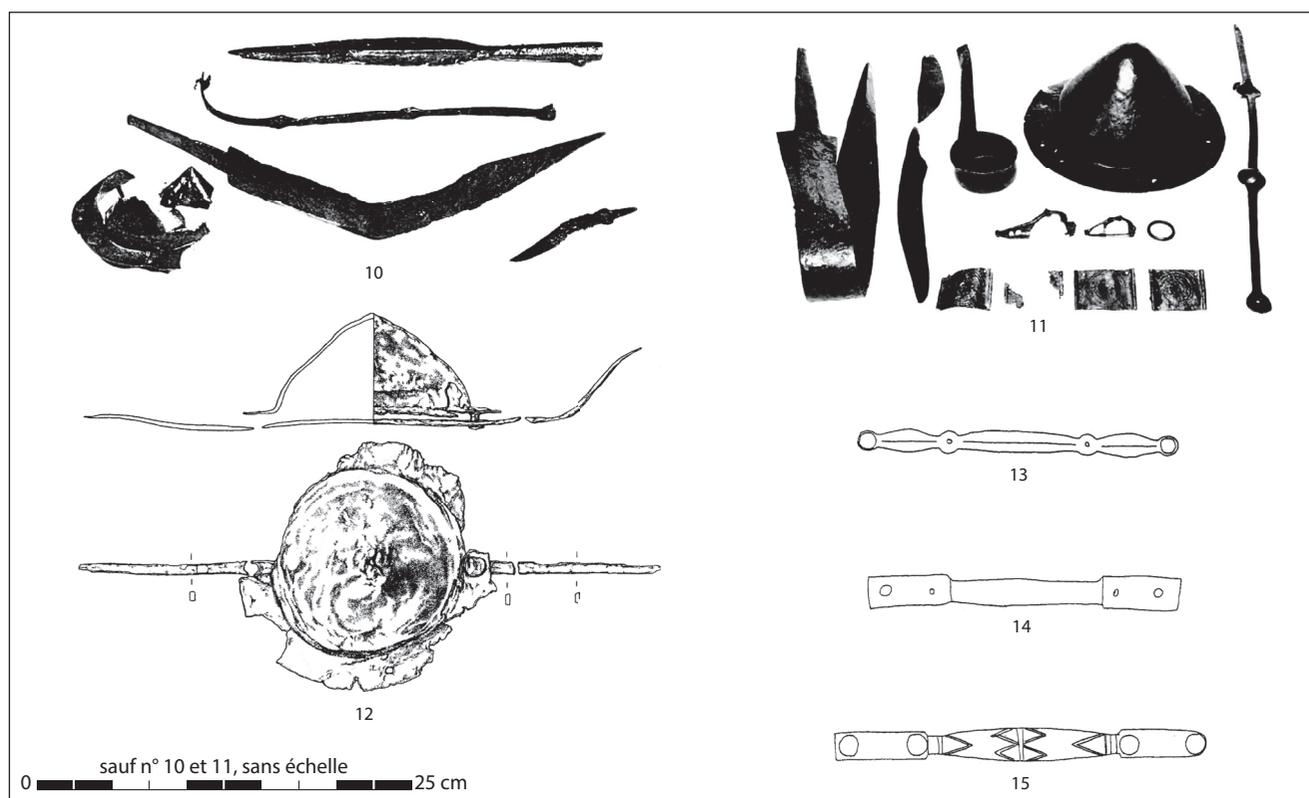


Figure 26 : Le manipule : comparaisons. 10 : Verdun pri Stopičah, tombe 84 (d'après Breščak 1989) ; 11 : Verdun pri Stopicah, tombe 1 (d'après Breščak 1989) ; 12 : Remetschwill (d'après Berger 2006) ; 13 : Mlodzikowo, tombe 257 (d'après Zielsing 1989) ; 14 : Janow (d'après Zielsing 1989) 15 : Putensen, tombe 59 (d'après Zielsing 1989).

Figure 26: The maniple: comparisons. 10: Verdun pri Stopičah, tomb 84 (after Breščak 1989); 11: Verdun pri Stopicah, tomb 1 (after Breščak 1989); 12: Remetschwill (after Berger 2006); 13: Mlodzikowo, tomb 257 (after Zielsing 1989); 14: Janow (after Zielsing 1989) 15: Putensen, tomb 59 (after Zielsing 1989).

entre les groupes 2 et 3 définis par M. Poux (2008). La datation de la fin de constitution des dépôts de l'habitat peut se situer au plus tôt pour une fosse dans les dernières années du 1^{er} s. avant n.è. ou au début du 1^{er} s. de n.è. Les fossés de l'établissement sont comblés vers le milieu du 1^{er} s. de n.è. Ces éléments ne permettent d'avancer qu'une datation de l'armement du Braie à l'ensemble de l'époque augustéenne ou peu après, son enfouissement est peut-être plus tardif.

À la suite de L. Pernet (2010), la détermination du statut du porteur de ces armes s'oriente vers l'hypothèse d'un auxiliaire des armées romaines. Pour la Gaule Celtique, la documentation est limitée avec 32 mentions. Pour l'Ouest, les données sont rares, l'auteur relève un site en Bretagne et Allonnes. Le sanctuaire Cénomane a livré une paragnathide et une bouterolle de fourreau d'épée datées de la fin de La Tène D2/début de l'époque augustéenne, ce qui est proche de la datation des armes du Braie. À cette époque, la Gaule est conquise et les guerriers n'ont pas eu d'autre alternative que de se rallier à Rome. Certes, des épiphénomènes comme les révoltes de Sacrovir et de Vindex montrent qu'il existe

encore des velléités d'insoumission, mais la norme est de faire « le bon choix », comme le note L. Pernet. Le guerrier du Braie est probablement un homme libre gardant le privilège de porter l'épée, sous condition d'allégeance à Rome. Lui ou ses descendants créent le nouvel établissement à proximité de son antécédent gaulois, mais les deux habitats ne diffèrent guère et la romanisation est peu visible. L'hypothèse de la présence d'un auxiliaire germain au Braie sur la base de la morphologie du manipule est fort séduisante, mais seulement étayée par la présence de cette poignée.

4. D'UN ÉTABLISSEMENT RURAL À L'AUTRE, LA ROMANISATION DES CAMPAGNES

Les conclusions pour les établissements ruraux d'époques gauloises et romaines ne peuvent être dissociées, car il peut s'agir d'une seule et même occupation qui évolue pendant une période maximale de 200 ans. Au Braie, la présence possible d'un auxiliaire des armées romaines est un excep-

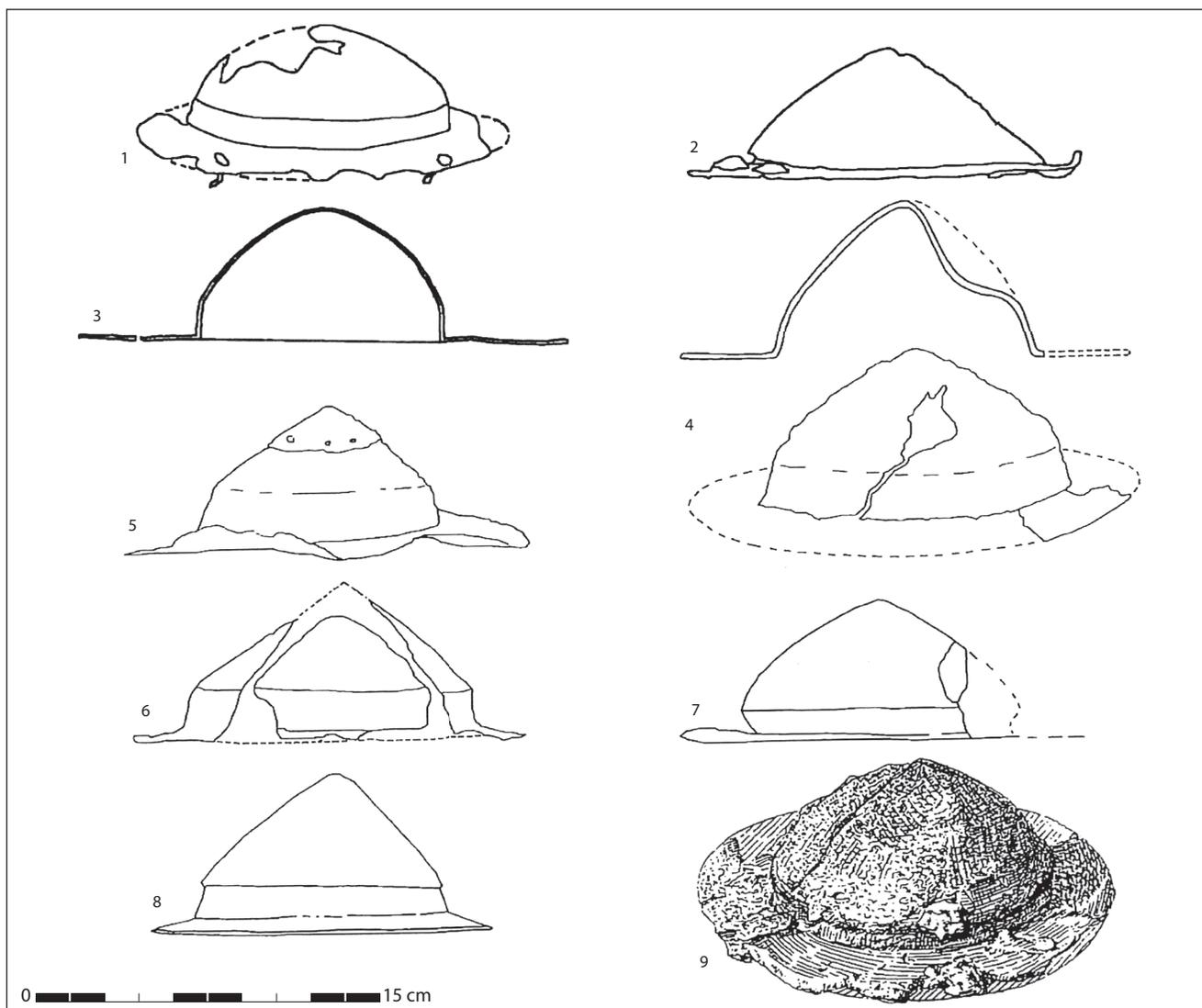


Figure 27 : Umbos de la culture de Przeworsk (d'après Bochnak 2005).
 Figure 27: Shield bosses from the Przeworsk Culture (after Bochnak 2005).

tionnel exemple permettant d'aborder la romanisation des populations rurales.

À l'époque gauloise, un établissement rural est créé. Sa fonction agricole apparaît avec les structures interprétées comme des greniers. L'élevage est très probable, mais pour l'identifier formellement, il manque, par exemple, les restes des animaux mort-nés ou très jeunes. Une petite activité métallurgique apparaît avec une scorie de forge. L'enclos funéraire est trop érodé pour concourir à l'interprétation de l'occupation. Le groupe qui a fondé Le Braie possède suffisamment de ressources (au moins économiques) pour l'ériger. Il marque clairement son emprise foncière au sol. Néanmoins et malgré une vision tronquée par l'érosion et un décapage partiel, aucun élément ne permet de reconnaître l'élite de la société de La Tène finale.

La question de la continuité entre les occupations gauloises et romaines se pose avec difficulté. L'établissement gaulois est daté de La Tène D, sans plus de précision possible. Pour la période romaine, la fin de constitution d'un dépôt dans une fosse intervient à la fin du 1^{er} s. avant n.è. ou au début du 1^{er} s. de n.è. On ne peut conclure à une continuité de l'occupation ou, au contraire à un hiatus, les deux hypothèses sont envisagées.

Dans le premier cas, on peut imaginer que c'est le soldat qui a porté les armes de la fosse 211 ou un membre de sa famille qui fonde un nouvel établissement quelques centaines de mètres plus à l'ouest. Qu'il soit mort jeune ou âgé, avant ou après la réorganisation des Gaules par Auguste, il doit allégeance à Rome, mais il conserve probablement certaines prérogatives, ce qu'il exprime par le port d'armes.

Ce soldat illustre un des aspects de la romanisation de la campagne. Il abandonne progressivement son ancien établissement érigé « à la mode gauloise » et lui ou sa descendance en érige un second toujours « à la mode gauloise ». Le nouvel édifice ne présente aucun signe de romanité, les limites sont toujours des fossés, il n'y a pas de traces de bâtiments en dur. Cette perdurance des formes de l'habitat protohistorique pendant la période romaine n'est pas isolée. Pour la Sarthe, on constate le phénomène à La Pièce du Bildoux à Vivoin (Maguer *et al.*, 2003), La Deniraie à Auvers-le-Hamon (Violet *et al.*, 2014) ou à La Forêt à Auvers-le-Hamon (Mare *et al.*, 2015). La fonction agricole du Braie n'est que supposée. Comme à la période précédente, une petite activité métallurgique est attestée. La régularité du tracé des enclos n'est en aucun cas un argument de romanité. Le mobilier est également très ordinaire, comme le métal avec seulement 3 clous. Une rupture importante apparaît néanmoins avec la période gauloise avec l'abandon du chemin A. Le creusement des fossés de l'établissement sur cet axe de circulation est révélateur d'une nouvelle organisation de ce terroir, peut-être pour marquer un changement important qui pourrait être d'ordre foncier. Cependant, même effacé, ce chemin fait partie d'un paysage qu'il a contribué à organiser. Ainsi, il est très possible que l'implantation de l'enclos d'époque romaine ait été conditionnée par l'organisation gauloise de cette partie de la plaine. C'est probablement pour cette raison que les fossés de l'enclos et du chemin ont des orientations parfois très proches.

Avec la deuxième hypothèse, l'établissement rural gaulois est abandonné lors d'une période correspondant à La Tène D2. Ce constat, sans être général, comme c'est le cas au Grand Aunay à Yvré-l'Évêque (Vacher et Bernard, 2003) est fréquent (Nillesse, 2012). Le dernier exemple récent pour la Sarthe, de la désertion d'un enclos à La Tène D2 est illustré par Les Nouis à Coulans-sur-Gée (Mare *et al.*, 2014). L'enquête réalisée au niveau national sur l'habitat rural au second Âge du Fer (Malrain *et al.*, 2013) basée sur 700 sites montre précisément un déclin significatif des fondations d'habitats à cette période. S'il y a eu abandon du Braie à La Tène D2, il est apparu préférable de fonder un nouvel établissement plutôt que de restaurer l'ancien. Cette création pourrait s'effectuer dans le cadre d'une réorganisation sensible du terroir, comme en témoigne la disparition des chemins gaulois. Encore une fois, on ne peut que souligner le caractère peu romanisé de l'établissement, alors que le dépôt d'armes d'un probable auxiliaire suggérerait au contraire l'intégration d'un guerrier au modèle romain. Cette apparente distorsion est probablement due à l'idée que l'on peut se faire de la romanisation à travers le prisme d'un certain nombre de sépultures prestigieuses. Les grandes tombes augustéennes telles que celles des Bituriges

ou le « cénotaphe » d'Antran (Pautreau, 1999) montrent en effet, le niveau poussé de l'acculturation de ces populations, mais il s'agit de l'élite de l'aristocratie. Au Braie, l'auxiliaire jouit certainement d'un statut plus modeste, c'est « seulement » un homme libre engagé par les armées romaines.

Bibliographie

- BERGER L., 2006 – « Das Waffengrab von Remetschwill », *Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa*, p. 3-41.
- BOCHNAK T., 2005 – *Uzbrojenie ludności kultury przeworskiej w młodszy okresie przedrzymskim*, Wydawnictwo Uniwersytetu Rzeszowskiego, Rzeszów.
- BOCHNAK T., 2006 – « Early circular umbones of the Przeworsk culture. The role of local tradition and celtic influences on the diversity of metal parts of shields at the beginning of the late pre-roman period », *Analecta Archaeologica Ressoventia*, 381, p. 161-194.
- BREŠČAK D., 1989 – *Verdun pri Stopičah*, Arheološke Raziskave, Antičnega Grobišča, Ljubljana.
- BRUNAU J.-L., RAPIN A., 1988 – *Gournay II. Boucliers et lances. Dépôts et trophées*, Revue Archéologique de Picardie, Paris, Errance.
- CADELEN-LESIEUR J., 2005 – « La céramique gallo-romaine sur le site de Thésée-Pouillé (Loir-et-Cher) », in RIVET L. (éd.), *Actes du congrès de Blois de la Société Française d'Etude de la Céramique en Gaule*, Marseille, SFECAG, p. 205-244.
- CERDAN M., CERDAN A., 1993 – « La nécropole gauloise et gallo-romaine de Pîtres, La Remise (Eure) », in CLIQUET D., REMY-WATTE M., GUICHARD V., VAGINAY M. (dir.), *Les Celtes en Normandie, les rites funéraires en Gaule (III^e-I^{er} siècle avant J.-C.)*. Actes du XIV^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Evreux, 1990). Université de Rennes I, Revue Archéologique de l'Ouest, sup. 6, Rennes, p. 149-153.
- CHUNIAUD K., MORTREAU M., 2002 – « Un ensemble céramique de la première moitié du II^e siècle sur le site de la Grande Boissière à Jublains (Mayenne) », in RIVET L. (éd.), *Actes du congrès de Bayeux de la Société Française d'Etude de la Céramique en Gaule*, Marseille, SFECAG, p. 159-175.
- CONNOLLY P., 1997 – « *Pilum, Gladius and Pugio* in the Late Republic », in FEUGÈRE M. (dir.), *L'équipement militaire et l'armement de la République (IV^e-I^{er} siècle av. J.-C.)*, Actes du colloque ROMEC X, Montpellier, septembre 1996, *Journal of Roman Military Equipment Studies*, 8, p. 41-57.
- CORDIE-HACKENBERG R., HAFNER A., 1991 – *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum : 4. Teil, Gräber 1261-1817, ausgegraben 1978/1980*. Philipp von Zabern, Mainz am Rhein.

- CORDIE-HACKENBERG R., HAFNER A., 1997 – *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum : 5. Teil, Gräber 1818-2472, ausgegraben 1981/1985*, Philipp von Zabern, Mainz am Rhein.
- COUVIN F., 2005 – « Premier aperçu de la céramique du val de Loire au 1^{er} siècle de notre ère, au regard des fouilles récentes des secteurs d'Orléans, Blois et Tours », in RIVET L. (éd.). Actes du congrès de Blois de la Société Française d'Etude de la Céramique en Gaule. SFECAG, Marseille, p. 99-138.
- DAIRE M.-Y., 1992 – *Les céramiques armoricaines de la fin de l'Âge du Fer*. Travaux du laboratoire d'anthropologie de Rennes 39, Université de Rennes 1, France.
- DELAGE R., 2005 – « La céramique sigillée », in TUFFREAU-LIBRE M. (dir.), *Céramiques Antiques en val de Loire*, Exposition au Château royal de Blois, à l'occasion du congrès de la SFECAG de Blois. INRAP, Saint-Laurent-Blangy, p. 40-49.
- DULAR A., 1991 – « Prazgodovinska grobišča v okolici Vinjega vrha nad Belo cerkvijo, Šmarjeta II », *Die vorgeschichtlichen Nekropolen in der Umgebung von Vinji Vrh oberhalb von Bela Cerkev*, Narodni muzej. Catalogie et monographiae 26, Ljubljana.
- FEUGÈRE M., 1993 – *Les armes des Romains. De la République à l'Antiquité tardive*, Paris, Errance.
- GARCIA JIMÉNEZ G., 2012 – *El armamento de influencia La Tène en la península Ibérica (siglos V-I a.C.)*, Monographias instrumentum 43, Montagnac.
- GUŠTIN M., 1991 – *Posojce in der jüngeren Eisenzeit*, Narodni Muzej, Ljubljana.
- HAFNER A., 1971 – *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum : 1. Teil, Gräber 1-428 ausgegraben 1954/1955*. Philipp von Zabern, Mainz am Rhein.
- HAFNER A., 1974 – *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum : 2. Teil, Gräber 429-883 ausgegraben 1956/1957*. Philipp von Zabern, Mainz am Rhein.
- HAFNER A., 1978 – *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum : 3. Teil, Gräber 885-1260 ausgegraben 1958/196, 1971 u. 1974*. Philipp von Zabern, Mainz am Rhein.
- LE BOULAIRE C., 2013 – *La céramique antique du Mans (1^{er} siècle a.C.-iii^e siècle p.C.) : dynamique d'un faciès régional*, Thèse de doctorat, Université de Paris I, France.
- LEDAUPHIN A., 2014 – « Le mobilier céramique », in Péan E. (dir.). *La Cropte, Mayenne, la Petite Coyère. Etablissements ruraux gaulois et gallo-romains*, Cesson-Sévigné, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, p. 95-115.
- MAGUER P. (dir.) CHEREL A.-F., AUXIETTE G., AUBRY B., BESNARD-VAUTERIN C.-C., BERNARD V., GUILLIER G., 2003 – « Nouvelles données sur les habitats de l'âge du Fer dans le nord de la Sarthe (commune de Vivoin, autoroute A28) », in MANDY B., DE SAULCE A. (éd.), *Les marges de l'Armorique à l'âge du fer – Archéologie et histoire : culture matérielle et sources écrites*. Actes du XXIII^e colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer, Musée Dobrée, Nantes, 13-16 mai 1999. Revue Archéologique de l'Ouest, sup. 10, Rennes, p. 213-234.
- MALRAIN F., BLANCQUAERT G., LHORO T. (dir.), 2013 – *L'habitat rural du second âge du Fer. Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire*, Paris, INRAP/CNRS éditions.
- MARE E. (dir.), COFFINEAU E., GRÉGOIRE V., MORTREAU M., 2014 – *Coulans-sur-Gée (Sarthe), Les Nouis, LGV Bretagne/Pays de la Loire. Exploitation agricole gauloise en pays cénomane et occupation médiévale*, Cesson-Sévigné, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.
- MARE E. (dir.), DELOZE V., GRÉGOIRE V., MORTREAU M., 2015 – *Auvers-le-Hamon (Sarthe), La Forêt, LGV Bretagne/Pays de la Loire. Habitat rural gallo-romain et atelier de métallurgie*, Cesson-Sévigné, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.
- MENEZ Y., 1985 – *Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule*, Cahiers de Quimper antique, 2.
- MENEZ Y., 1996 – *Une ferme de l'Armorique gauloise : le Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor)*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, Documents d'Archéologie Française 58, Archéologie préventive.
- METZLER-ZENS N., METZLER J., MÉNIEL P., 1999 – *La Madelaine, une nécropole de l'oppidum du Titelberg*, Luxembourg, Musée National d'Histoire et d'Art.
- NILLESSE O. (dir.), BRYAND J.-M., CORNEC J., HIERNARD J., LAUBENHEIMER F., SIMON L., 2000 – *Les Teuilles : occupation du Hallstatt final et établissement rural gaulois et gallo-romain, Benet (Vendée)*, Cesson-Sévigné, Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales.
- NILLESSE O., 2012 – « Éléments pour une chronologie des établissements ruraux de la fin de l'Âge du fer dans le sud du Bas-Poitou in Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (iii^e-1^{er} siècle avant J.-C.) en Gaule non méditerranéenne », in BARRAL P., FICHTL S. (dir.). *Chronologie de la fin de l'âge du fer (iii^e-1^{er} siècle avant J.-C.) dans l'Est de la France et les régions voisines*. Actes de la table ronde tenue à Bibracte, 15-17 octobre 2007, Bibracte 22, Bibracte, Glux-en-Glenne, p. 273-300.
- NILLESSE O. (dir.), BRIAND F., CAMBOU F., CONVERTINI F., DELOZE V., LEDAUPHIN A., LEMOINE S., FORRE P., ZAOUR N., 2014a – *Le Braie, une longue occupation (Paléolithique, Néolithique/Âge du Bronze, Haut-Empire, Moyen-Age, époques modernes et Contemporaines)*, Cesson-Sévigné, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.
- NILLESSE O. (dir.), CONVERTINI F., DELOZE V., HERNOT J., VISSAC C., 2014b – *La Saulaie 1, un établissement rural de La Tène finale*, Cesson-Sévigné, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.
- NILLESSE O. (dir.), CONVERTINI F., DELOZE V., LEDAUPHIN A., ZAOUR N., 2015 – *Ruillé-le-Gravelais, une occupation du premier Âge du Fer et un établissement rural de la fin du second*

- Âge du Fer et du début de l'Empire*, Cesson-Sévigné, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.
- PAUTREAU J.-P. (dir.), 1999 – *Antran (Vienne) : un ensemble aristocratique du premier siècle*, Poitiers, Musées de Poitiers, Regards sur les collections – archéologie.
- PERNET L., 2010 – *Armement et auxiliaires gaulois (I^{er} et I^{er} siècles avant notre ère)*. Editions M. Mergoïl, Protohistoire européenne 12, Montagnac.
- PERRIN F., SCHÖNFELDER M. (dir.), 2003 – *La tombe à char de Verna (Isère) : témoignage de l'aristocratie celtique en territoire allobroge*, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne 24.
- POUX M., 2008 – « L'empreinte du militaire tardo-républicain dans les faciès mobiliers de La Tène finale. Caractérisation, chronologie et diffusion de ses principaux marqueurs », in POUX M. (dir.), *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, Bibracte, Glux-en-Glenne, p. 299-432.
- QUESADA SANZ F., 1997 – *El armamento ibérico. Estudio, tipológico, geográfico, funcional, social y simbólico de las armas en la Cultura Ibérica (siglos VI-I a.C.)*, Monographies instrumentum 3, Montagnac.
- RIQUIER S., 2005 – « Évolution des répertoires céramiques à Orléans/Cénabum (Loiret), entre la fin du I^{er} siècle avant J.-C. et l'époque augustéenne. Aperçu préliminaire », in RIVET L. (éd.), *Actes du congrès de Blois de la Société Française d'Etude de la Céramique en Gaule*, Marseille, SFECAG, p. 21-38.
- VACHER S., BERNARD V., 2003 – « Un site en zone inondable : Le Grand Aunay à Yvré-l'Évêque », in MANDY B., DE SAULCE A. (éd.), *Les marges de l'Armorique à l'âge du fer – Archéologie et histoire : culture matérielle et sources écrites*. Actes du XXIII^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Musée Dobrée, Nantes, 13-16 mai 1999, Revue Archéologique de l'Ouest, sup. 10, Rennes, p. 189-212.
- VIALET P., DELOZE V., THÉBAUD S., 2014 – *La Deniraie, une exploitation rurale spécialisée du début du I^{er} s. apr. J.-C.*, Cesson-Sévigné, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.
- ZIELING N., 1989 – *Studien zu germanischen Schilden der Spätlatène- und der römischen Kaiserzeit im freien Germanien*, British Archaeological Reports, 505, International Series, Oxford.
- Carte IGN : [<http://www.ignmap.ign.fr>].

Zusammenfassung: *Ein Aspekt der Romanisierung im ländlichen Umfeld: Die Ausstattung eines römischen Soldaten von Le Braie (Fontenay-sur-Vègre, Sarthe) – Eine Rettungsgrabung, die im Stadtgebiet von Fontenay-sur-Vègre (Sarthe, Frankreich) durchgeführt wurde, hat gestattet, zwei Systeme von Einhegungen zu untersuchen, die in die späte Eisenzeit und in die frühromische Zeit datiert werden können. Eine dabei freigelegte Grube enthielt die Ausstattung eines Soldaten, bei dem es sich um einen Angehörigen römischer Auxiliartruppen gehandelt haben kann. Diese Entdeckung gab Anlass, das Problem der Romanisierung des ländlichen Hinterlandes näher zu betrachten.*

Resumen: *Un aspecto de la romanización en el mundo rural. La panoplia del soldado de Le Braie (Fontenay-sur-Vègre, Sarthe) – La excavación preventiva llevada a cabo en el municipio de Fontenay-sur-Vègre en el departamento de la Sarthe ha permitido estudio dos sistemas de recintos del final de La Tène y los inicios del Alto Imperio. Una fosa contenía los restos de la panoplia de un probable auxiliar del ejército romano. Su descubrimiento permite abordar la cuestión de la romanización en el mundo rural.*

Schlüsselwörter: *Einhegungen, Spätlatènezeit, Augusteische Zeit, Waffen, römische Auxiliartruppen, Romanisierung.*

Palabras clave: *recintos, La Tène D, época augustea, armas, auxiliar del ejército romano, romanización.*